



RAPPORT D'ACTIVITÉ
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

05/06

Sommaire

2 - 5	Avant-propos
6 - 17	Organes centraux
18 - 23	Faculté des lettres et sciences humaines
24 - 29	Faculté des sciences
30 - 35	Faculté de droit
36 - 39	Faculté des sciences économiques
40 - 43	Faculté de théologie
44 - 67	Domaine central
68 - 71	Corps constitués
72 - 79	Doctorats décernés durant l'année académique 2005-2006
80 - 87	Prix académiques décernés en 2005
88 - 89	Effectifs des étudiants
90 - 91	Tableau récapitulatif des nominations de professeurs

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.

Le présent rapport couvre l'année académique 2005 - 2006, soit du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006. Il reprend les données principales du Rapport de gestion qui lui correspond, disponible sous : www.unine.ch/rectorat/page19738.html

Au moment où l'Université se trouve, une nouvelle fois, à la croisée des chemins et où elle doit opérer des choix - ses choix - avec courage, il est bon de marquer une pause et de considérer le chemin parcouru durant l'année académique écoulée.

Le Conseil d'Etat prend acte avec reconnaissance de tout ce qui a été construit pour que l'Université puisse tenir la place qui lui revient dans un paysage des hautes écoles en complète mutation.

Les concrétisations du Mandat d'objectifs sont nombreuses et elles ont pu être réalisées malgré le contexte difficile dans lequel se trouvent toutes les collectivités publiques: nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué à ce succès et sont entrés avec confiance dans une réforme en profondeur.

La croissance du nombre des étudiants est impressionnante et témoigne du dynamisme des facultés qui ont su mettre en place et intégrer le modèle de Bologne. Une réaffectation de certains moyens et une réelle maîtrise des finances sont à saluer comme les signes d'une saine gestion. Le lancement du processus de qualité, exigé par les autorités fédérales, marque l'entrée dans une nouvelle culture institutionnelle. La nomination de plus de vingt nouveaux professeurs signe l'attrait que

continue d'exercer notre haute école et indique un mouvement de relève dont nous ne pouvons que nous réjouir. La Maison d'analyse des processus sociaux - la MAPS - est désormais bien installée. Les sciences se distinguent par leurs succès et leur ouverture vers des collaborations prometteuses. A mi-parcours dans la période rectorale, nous relevons avec satisfaction les efforts qui ont été consentis pour parvenir à de tels résultats, étant entendu que nous ne les avons pas tous mentionnés ici.

Nous l'avons souvent dit, les choix opérés étaient nécessaires. Et ceux qui restent à faire seront difficiles autant qu'indispensables pour qu'une université se maintienne dans notre canton. Pour atteindre ce but, il faudra que tous les acteurs de notre haute école parlent le même langage, tirent

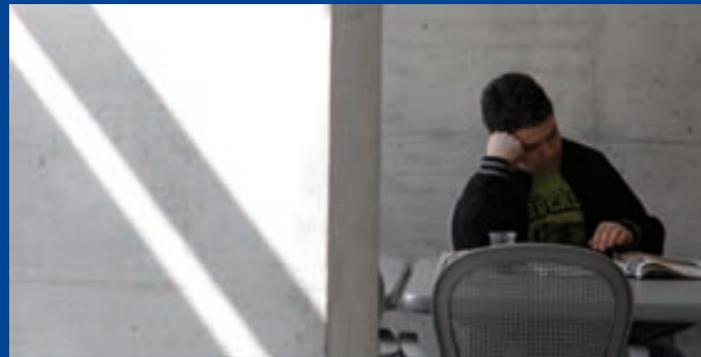
à la même corde et visent le même horizon. Le temps n'est plus aux débats stériles et dévastateurs, aux préjugés, aux refus obstinés face aux réformes qui avancent. Le chemin doit être suivi avec une conscience citoyenne dans l'intérêt de tout un canton, lequel s'inscrit dans un contexte qui le dépasse mais qu'il doit avoir la force de maîtriser. Mieux que quiconque, l'Université connaît l'importance des enjeux et la dureté des défis, parce qu'elle cultive le courage de confronter la théorie à la réalité. Avec elle, les risques deviendront des chances.

L'Université doit donc identifier rapidement ses priorités et s'y tenir. Elle y parviendra d'autant mieux qu'elle saura trouver une pensée claire et partagée par tous, solidaire, qui forcera l'estime en faisant jouer l'engagement commun contre la défense des intérêts particuliers.

Le canton a besoin d'une haute école forte. Il veut faire confiance à celles et ceux qui lui permettent de vivre et qui en imaginent l'avenir. Les pages qui suivent montrent que des paris difficiles peuvent être tenus, même dans des conditions très contraignantes. Elles nous laissent à penser que d'autres chances seront encore saisies pour que l'Université de Neuchâtel perdure.

Sylvie Perrinjaquet

Cheffe du Département de l'éducation,
de la culture et des sports



«Nous visons la cohérence et la continuité»

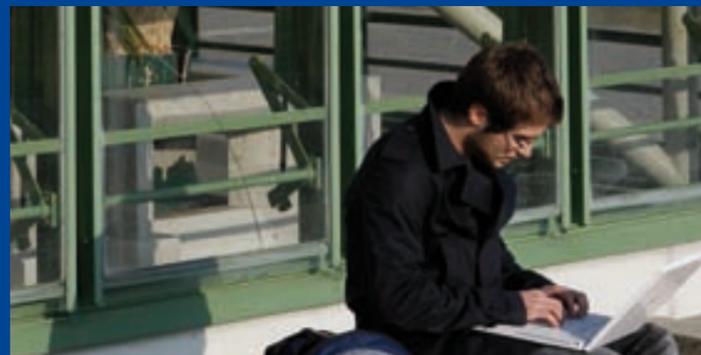
Nommé recteur intérimaire depuis le 6 février 2007, il me revient l'honneur de préfacier ce rapport d'activité. D'emblée je voudrais souligner que la nouvelle équipe rectorale ne souhaite pas créer de rupture et qu'elle vise avant tout la cohérence et la continuité.

Les nouvelles options fortes, le cas échéant, devront être prises par le nouveau rectorat qui devrait être mis en place en 2008.

Nous devons cependant traiter, dès 2007, plusieurs dossiers dont l'importance est cruciale pour l'Université et pour ses orientations futures. S'ils touchent en priorité la Faculté des sciences et son secteur microtechnique et nanosciences, leur impact sur l'ensemble des facultés ne doit pas être négligé.

Leur issue pourrait donner une première esquisse de l'Université de demain.

Par ailleurs, je tiens à souligner que le bilan à mi-parcours de la période rectorale n'est pas sans intérêt. Un rapport intermédiaire a été remis au Conseil d'Etat qui permet de mesurer le chemin parcouru : malgré les restrictions financières, l'Université a rempli le mandat d'objectifs que lui a confié le Conseil d'Etat avec l'aval du Grand Conseil



Il convient de retenir ici quelques éléments particulièrement significatifs: l'intégration du Forum Suisse des Migrations à la Faculté des lettres et sciences humaines, la création d'un laboratoire Temps/Fréquence (LTF) au sein de l'IMT, la mise en place de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), le passage complet au modèle de Bologne ou encore les succès enregistrés par le démarrage du processus d'assurance qualité.

De plus, la croissance des effectifs se poursuit: on constate, en 2005-2006, une augmentation de 9.8% par rapport à l'année académique précédente. Après une longue période de stagnation, cette augmentation – et un accroissement de même ampleur pour l'année 2006-2007 – représentent une évolution extrêmement encourageante. L'année sous revue a

également été exceptionnelle du côté du corps enseignant puisque plus de 20 professeurs ont été nommés, contribuant ainsi à l'amélioration du taux d'encadrement des étudiants.

Tout ce que les facultés ont su réaliser durant l'année académique 05-06 met en évidence combien il est nécessaire que règnent dans l'Université un climat et une volonté de travail. Surtout si l'on entend faire progresser les projets que les facultés considèrent comme bons

pour elles-mêmes et que le rectorat peut inscrire dans la cohérence de l'ensemble. Cela doit être possible, avec l'aide et la bonne volonté de chacun.

Jean-Pierre Derendinger

Recteur intérimaire

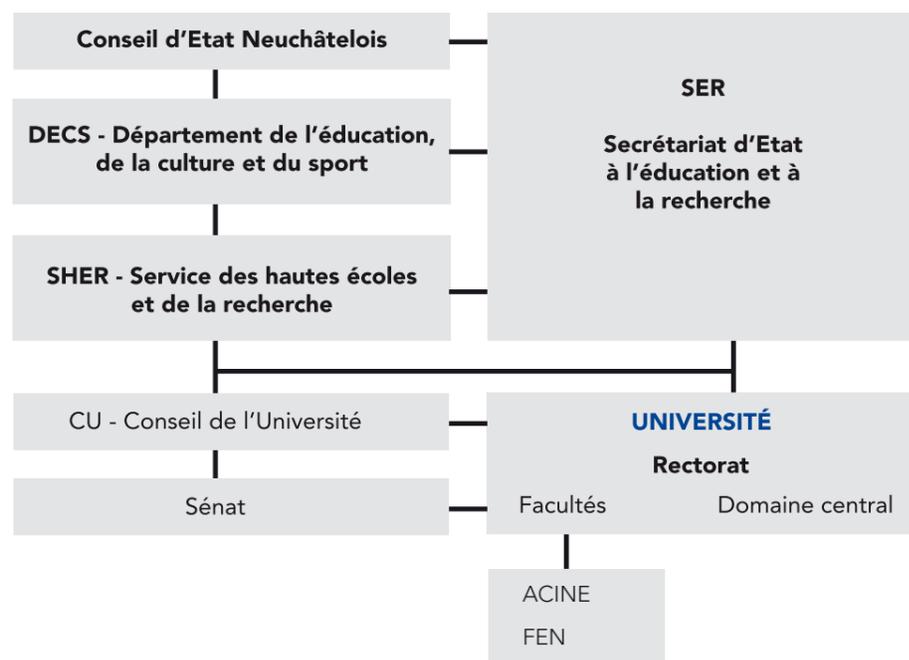
Organes centraux

Les organes centraux de l'Université sont constitués par le Conseil de l'Université, le Sénat et le Rectorat.

Conseil de l'Université

Constitué de membres externes et internes à l'Université mandatés par le Conseil d'Etat, le Conseil de l'Université contrôle et soutient la direction de l'Université dans le cadre de ses compétences.

Le Conseil de l'Université s'est réuni à six reprises durant l'année académique 2005/2006 sous la présidence de Mme Michèle Berger-Wildhaber. Suite au changement des doyens au sein des facultés et à quelques démissions, il a accueilli sept nouveaux membres: MM. Jean-Jacques Aubert, Jean-Pierre Derendinger, Michel Dubois, Pascal Mahon et Félix Moser, doyens ainsi que M. Daniel Perdrizat en remplacement de Mme L. Boegli, membre. M. Eric Verrecchia a succédé à



M. Pierre Wessner comme délégué du corps professoral. Mme Renée Etienne, secrétaire du Conseil, a présenté sa démission après plus de 20 ans de service.

Le Conseil de l'Université a souhaité rencontrer le Conseil d'Etat afin de lui exposer les enjeux du maintien à court et à long terme de l'Université cantonale suite à la publication de son Programme de législation et du Plan financier y relatif. Il a également voulu connaître

la position du Conseil d'Etat sur l'application du mandat d'objectifs, la défiscalisation des dons, l'autonomie de l'Université et les risques, voire les conséquences, d'une baisse de subventions en regard de celles accordées par la Confédération. Le 20 juin 2006 Il a reçu Mme S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, qui souhaitait aborder, avec les

membres du Conseil, le budget 2007 de l'Etat et les mesures d'économies, la cible à atteindre et la manière d'y parvenir selon les vues du Conseil d'Etat.

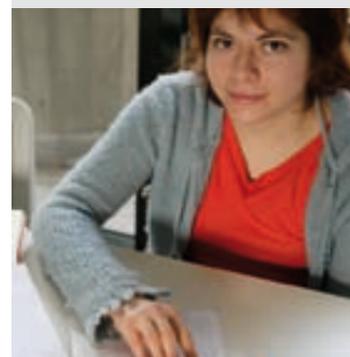
Le Conseil de l'Université a pris plusieurs décisions. Il a institué une Commission de réflexion pour la recherche de ressources financières et il a également créé une Commission de gestion et des finances qui devra, en plus de ses missions, assurer le suivi du degré de réalisation du mandat d'objectifs.

Sénat

Constitué de l'ensemble des professeurs le Sénat se réunit et donne son avis dans le domaine de ses compétences.

Le Sénat a tenu deux séances ordinaires et une séance extraordinaire. Il a procédé à diverses nominations en son sein et a donné son avis sur la procédure à suivre pour réorienter le mandat d'objectifs confié par l'Etat au rectorat ainsi que sur l'opportunité et les moyens de rechercher des fonds privés. Enfin il a désigné un groupe de travail chargé de rédiger une charte concernant la liberté académique et l'éthique scientifique.

A la demande de plusieurs de ses membres, le Sénat s'est réuni en séance extraordinaire pour prendre position à propos du projet de Règlement sur la politique d'information et le service de presse et communication de l'Université. Il a demandé le retrait pur et simple de cette proposition après un débat animé et critique.



Rectorat

Depuis l'automne 2004, sous la conduite de la nouvelle équipe rectorale composée du recteur Alfred Strohmeier et des vice-recteurs Daniel Schulthess, Daniel Haag et Reinhard Neier, l'Université a commencé une réforme en profondeur. Malgré les coupes budgétaires, elle a poursuivi les objectifs fixés dans le plan d'intentions. Elle a pu

sauver l'essentiel et avancer dans plusieurs projets: la mise en place du système d'études selon la déclaration de Bologne, le démarrage de l'assurance qualité et la nomination d'une foison de professeurs. A relever aussi l'augmentation du nombre d'étudiants.



En ce qui concerne l'évolution globale du nombre d'étudiants on constate en 2005 – 2006, par rapport à 2004 – 2005, une augmentation de 9.8% et, par rapport à 2001 – 2002, une augmentation de 12.9%. Après une longue période de stagnation, cette augmentation de 9.8% et une nouvelle augmentation de même ampleur pour l'année 2006-2007 représentent une évolution extrêmement encourageante.

Passage au système de Bologne

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne excepté la Faculté des lettres et sciences humaines qui, durant l'année 2006, a finalisé les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master pour la rentrée 2007.

Assurance qualité

L'évaluation systématique des enseignements a été mise en place. Simultanément, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées: ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs et autres enseignants, etc.

Sous la forme de projets pilotes, il a été procédé à l'évaluation de deux unités d'enseignement. Un concept général et un processus d'assurance qualité dans les services devront être mis en place. En effet, dès l'automne 2007, l'Organe d'Assurance Qualité (OAQ) procédera à l'audit des systèmes d'assurance qualité dans les universités, conformément à la loi fédérale d'aide aux universités (LAU).

Nomination des professeurs

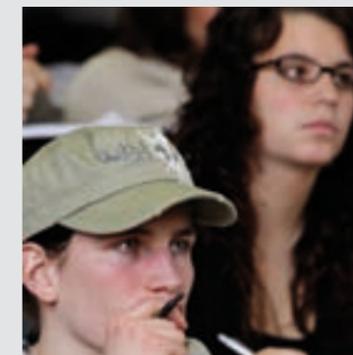
Dans le plan d'intention, un soin tout particulier a été apporté à la planification des postes de professeurs. Reconnaître l'importance du rôle des professeurs va de pair avec une exigence élevée quant à leur compétence.

Un nouveau règlement de nomination a donc été appliqué. Celui-ci exige notamment que des experts externes soient consultés et donnent leur avis.

Pas moins de 22 nouveaux professeurs ont pu être nommés, dont 7 femmes. Elles et ils ont pris leur fonction en automne 2006 ou entreront en service au début du semestre suivant. Trois postes de professeur ordinaire, un poste de professeur extraordinaire à 50% et un poste de professeur assistant sont actuellement au concours ou prévus.

Gestion de l'Université

Une organisation telle que notre université (budget de CHF 120 millions, 1300 personnes sous contrat de travail, près de 4000 étudiants, répartis dans 32 bâtiments) ne peut pas fonctionner sans une administration performante. Plusieurs projets ont été menés à bien, notamment la gestion informatisée des dossiers des étudiants, le dépouillement automatique des questionnaires d'évaluation des enseignements ou le rapatriement des comptes non intégrés. Plusieurs dossiers sont en cours, plus particulièrement le statut des professeurs et le règlement sur les gains annexes.



Bâtiments

Le manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu, même si quatre salles de séminaire supplémentaires ont pu

être aménagées dans le cadre de diverses opérations en faveur des sciences économiques, des lettres et sciences humaines et du droit.

En ce qui concerne le bâtiment principal de l'Avenue du Premier-Mars, un projet architectural de rénovation intérieure a été élaboré. Il permettra de loger l'ensemble des collaborateurs de la Faculté de droit, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et dans des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ et, de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile.

Comme indiqué dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel (rue Jaquet-Droz 7) par une nouvelle réalisation. Un regroupement de l'IMT dans un seul bâtiment est nécessaire et souhaitable.

Enseignement

Toutes les formations ont été redéfinies en fonction du système de Bologne, toutes auront de nouveaux «débutants» dès la rentrée 2007. Une unité et une comparabilité plus grandes du style des formations se dessinent, avec le système des crédits ECTS qui est désormais étendu à l'ensemble des formations et grâce aussi à la généralisation des moyens de suivi des études à travers la Nouvelle gestion des études et des étudiants (NGEE), finalisée par le Service informatique et télématique (SITEL) durant l'été 2006.



Cette année a notamment permis de définir le cadre général de la maîtrise universitaire en Faculté des lettres et sciences humaines

(rentrée 2007), et de finaliser les travaux concernant la maîtrise en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations (rentrée 2006). Seul un tout petit nombre de masters restent en chantier. Sur le plan des principes, il convient de noter la décision politique de la CUS (Conférence universitaire suisse) qui exige qu'on tienne pour équivalents certains titres antérieurs à l'application de la Déclaration de Bologne (de type licence) et les titres qui en découlent (de type master). Par conséquent, UniNE délivre des déclarations

d'équivalence licence-master pour les titulaires d'une licence. La procédure suivie a fait l'objet d'une entente avec les Universités de Lausanne et Genève, dans le cadre du triangle Azur, pour assurer une pratique commune.

Valorisation de l'enseignement

Grâce à une excellente collaboration entre les facultés, le SITEL et le Service académique (SACAD), l'Université de Neuchâtel procède depuis 05-06 à un suivi de la qualité de tous les enseignements pris individuellement. Cette démarche orientée avant tout vers les enseignants permet aux étudiants de donner de précieuses indications à leurs professeurs, et ceux-ci sont alors invités à en tenir compte et à en parler dans le même cadre. En dehors des enseignants, seuls les doyens ont accès aux résultats des questionnaires. Le conseiller à l'enseignement collabore avec les enseignants qui projettent une amélioration de leur activité pédagogique.

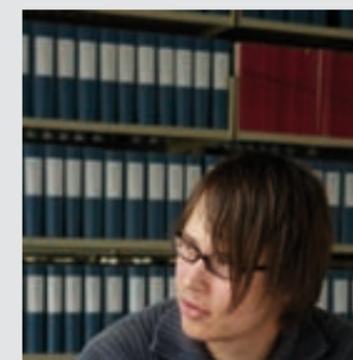
Dans le même ordre d'idées, un effort de description des enseignements selon un format unitaire et économique a été engagé. Les documents de référence sont en cours d'élaboration et la mise en œuvre généralisée est prévue en 07-08. En filigrane se pose la question des cadres de qualification qui devront, à un stade ultérieur, être formulés pour toutes les formations dispensées à l'Université.

Rapprochement avec les HES

Dans le cadre de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) notamment, il a été discuté de l'admission à l'Université des diplômés des HES (Hautes écoles spécialisées), et des titulaires d'un bachelor HES, en vue de la préparation d'une maîtrise universitaire dans une branche d'étude comparable. L'orientation qui prévaut est celle d'une admission à la maîtrise universitaire assortie de conditions complémentaires (en allemand *Auflagen*). Il s'agirait de cours de base dont les examens devraient être passés avant l'obtention du titre universitaire visé. Au niveau de la Suisse occidentale, des discussions similaires sont menées dans le cadre du groupe de travail mixte HES-CUSO. Elles visent l'adoption d'un protocole plus général décrivant les conditions d'admission dans tous les cas de figure possibles entre universités et HES. La question des branches d'études fera l'objet d'une réglementation.

Collaboration avec la HEP-BEJUNE

Après les conventions signées en mai 2005, le nouveau parcours de formation des maîtres secondaires de la HEP-BEJUNE (Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel) s'est concrétisé en août 2006. Il commence par un Certificat préparatoire à la formation d'enseignant (CPFE) qui se déroule pour l'essentiel à UniNE. Son but est de rendre possible le tuilage partiel du



master universitaire et du master professionnel HEP, les étudiants du CPFE – dont la première volée compte plus de 90 inscrits – restant du même coup immatriculés à l'Université de Neuchâtel.

Faculté des sciences économiques

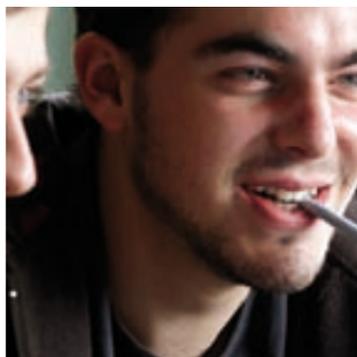
La mise en place des masters est terminée avec la clôture des travaux préparatoires de la maîtrise en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations, qui fait l'objet d'une convention romande concernant les formations en psychologie. Dans ce cadre, UniNE met en valeur cette orientation de la psychologie – notamment par la nomination d'un nouveau professeur – et reçoit les étudiants de l'extérieur. En effet, la faculté n'a pas de bachelor qui prépare à cette orientation. Par ailleurs, depuis la rentrée 2006, le master en politique et management publics (Master PMP) est offert conjointement par les Universités de Neuchâtel, Berne, Lausanne, de la Suisse italienne et l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). La formation est ouverte à tout détenteur d'un bachelor ou d'une licence en économie, management, sciences sociales et politiques ou droit.

Faculté

des lettres et sciences humaines

Le règlement du master universitaire est en place et accueillera ses premiers étudiants en 07-08. Il

prévoit la possibilité de combiner un «pilier principal» et un «pilier secondaire». Les premières décisions sur les piliers du master ont été prises en été 2006, un certain nombre de questions restant ouvertes. Parmi les piliers du bachelors, celui de journalisme et de communication a été reconfiguré en «sciences de l'information et de la communication». La formation en orthophonie-logopédie a fait l'objet d'une décision politique de maintien à UniNE. Les nouveaux règlements et plans d'études entreront en vigueur pour 07-08.



Faculté de droit

Les plans d'études du bachelors en droit ont été mis à jour, du fait notamment des changements intervenus parmi les professeurs.

Le master en droit offrira une nouvelle orientation sous l'intitulé «droit international et européen». Les premiers masters bilingues avec l'Université de Lucerne seront acquis dans cette année 05-06.



Faculté des sciences

La voie du bachelors en informatique ne reçoit plus de débutants depuis la rentrée 05-06. A l'avenir, l'effort de l'Institut d'informatique se concentrera exclusivement sur le master. Par ailleurs, la première année de médecine entrera aussi dans le système des crédits ECTS dès 06-07, en attendant des changements plus profonds prévus pour 2010.

Recherche

Un haut niveau des activités de recherche a pu être maintenu, grâce notamment à la présence de l'Université de Neuchâtel dans les réseaux nationaux et internationaux de même qu'à la compétence et l'enthousiasme de ses professeurs.

Le niveau de la recherche dépend largement des professeurs et de l'enthousiasme qu'ils insufflent à leurs groupes de recherche.



Relevons quelques-uns de travaux qui ont obtenu une reconnaissance qui dépasse nos frontières: le groupe photovoltaïque de l'IMT est au cœur d'un projet européen de grande envergure financé à hauteur de 17 millions de francs et

que les méthodes trouvées à Neuchâtel pour utiliser le silicium amorphe pour des applications photovoltaïques continuent d'attirer l'intérêt tant des scientifiques que des industriels. Par ailleurs, les travaux fondamentaux sur l'isolation et la caractérisation des plastoglobules ont attiré l'intérêt du monde industriel aussi bien pour des applications dans l'agriculture que dans le *biopharming*. En ce qui concerne les publications, nous nous contenterons d'en citer deux: un article analysant l'altruisme chez les poissons publié dans la revue *Nature*

et un autre article intitulé *La génétique derrière l'appel à l'aide odorant du maïs* publié dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Congrès internationaux

Trois congrès internationaux ont eu lieu à Neuchâtel en 2006:

- les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), en janvier;
- le 8e Congrès international d'aérobiologie, en août;
- le 8e Colloque d'hydrogéologie en pays calcaire, en septembre.

Ces trois congrès ont attiré des centaines de scientifiques à Neuchâtel et ont donné l'occasion d'échanges fructueux. Michel Egloff a été promu au rang d'officier dans l'Ordre des Palmes académiques pour son action en faveur de la culture, tandis que Piero Martinoli, professeur honoraire d'UniNE, a été nommé recteur de l'Université de la Suisse italienne.

Transfert de technologie et Euresearch

Cette année académique est importante pour la préparation des projets européens pour le FP7 (EU Framework Programme). Euresearch a mis sur pied une série de manifestations pour préparer le terrain, mais les délais sont souvent très courts pour sérieusement élaborer une soumission et il faudrait lancer la préparation déjà dans la phase qui précède l'appel proprement dit.

La participation de l'Université de Neuchâtel au réseau Alliance qui réunit l'EPFL, UNIL, UNIGE, le CHUV, les HUG et la HES-SO a permis à plusieurs de nos chercheurs d'obtenir des conseils et le soutien de spécialistes réunis dans ce consortium. Plusieurs manifestations ont été mises sur pied afin d'informer sur les services offerts tant par Alliance que par le bureau Transfert de technologie de l'Université de Neuchâtel, permettant du même coup de professionnaliser ces services.

Evaluation «filiales et recherche»

La loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU) a rendu obligatoire pour toutes les universités suisses qui veulent obtenir des subsides de la Confédération l'introduction d'un système d'assurance qualité (OAQ). Dès 07-08, l'OAQ va procéder à une deuxième évaluation dans toute la Suisse. Dans le cadre des efforts consacrés à la création d'un système assurance qualité crédible et adapté, l'Université de Neuchâtel a procédé à deux évaluations «filiales et recherche» pendant la phase «prototype» 05-06. La chimie et le français (Institut de langue et civilisation française, Institut de littérature française moderne, Institut de philologie romane et linguistique française) ont ainsi dû préparer un rapport d'autoévaluation. Les données statistiques concernant ces deux unités ont été également transmises à des groupes d'experts internationaux, venus sur place avant de rédiger leur rapport et de formuler des recommandations.



Finances

Afin d'éviter des problèmes de délais et de données provisoires en début d'année calendaire avec des comptes non encore approuvés, il a été décidé avec l'accord du Conseil de l'Université que les rapports de gestion et d'activité reprendraient désormais les comptes de l'année précédente, car ceux-ci ont été approuvés. Ainsi, on trouvera ci-après les résultats des comptes 2005. Relevons d'emblée que pour la quatrième année consécutive, l'enveloppe budgétaire mise à disposition de l'Université a été maîtrisée malgré les restrictions imposées.

Celle-ci se montait à CHF 84.1 millions (CHF 78.9 millions sans amortissement). Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat (août 2005), une économie de CHF 1.2 million a été demandée, réduisant l'enveloppe en charge brute à CHF 77.7 millions hors amortissement. Grâce aux efforts de toute la communauté universitaire, l'économie réalisée s'est élevée à CHF 1.216 million à laquelle s'ajoute celle sur amortissement de CHF 1.06 million. Suite à ces économies de charges et un surplus de recettes de CHF 0,49 million, l'excédent de dépenses à charge de l'Etat est inférieur de quelque CHF 2.7 millions par rapport au budget.

Les comptes 2005 de l'Université montrent un total de dépenses publiques de CHF 81.8 millions et de dépenses financées par les fonds de tiers de CHF 41.6 millions. Les dépenses totales 2005 de l'Université s'élèvent ainsi à CHF 123.4 millions. Le canton de Neuchâtel finance un montant de CHF 41.4 millions dans ce budget, ce qui correspond au tiers du total.

Les charges de personnel sont inférieures à ce qui a été budgété (CHF 1.86 million).

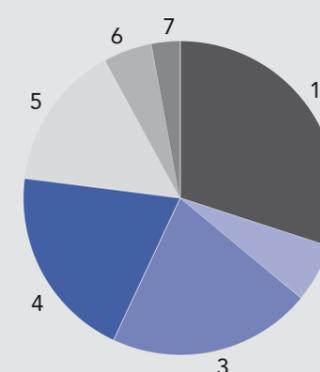
L'essentiel de la différence correspond au délai de repourvue des postes vacants et des charges sociales



y relatives. Les charges des biens, services, marchandises et subventions ont dépassé le budget pour un montant de CHF 0.61 million. Ce dépassement trouve son

origine dans les dépenses informatiques courantes (y compris l'achat de logiciels et ressources électroniques pour les bibliothèques) afin de compenser le crédit extraordinaire 03-06 qui avait été revu à la baisse. Les amortissements ont été inférieurs de CHF 1.06 million par rapport au budget. En résumé, les économies sur le personnel et amortissement ont plus que compensé le dépassement sur les rubriques des biens, services, marchandises et subventions.

Charges 2005



1. Corps professoral:	23.54 mios (30%)
2. Autres enseignants:	4.96 mios (6%)
3. Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche:	17.43 mios (21%)
4. Personnel administratif et technique:	16.54 mios (20%)
5. Biens, services et marchandises:	12.38 mios (15%)
6. Amortissements:	4.14 mios (5%)
7. Subventions accordées:	2.83 mios (3%)

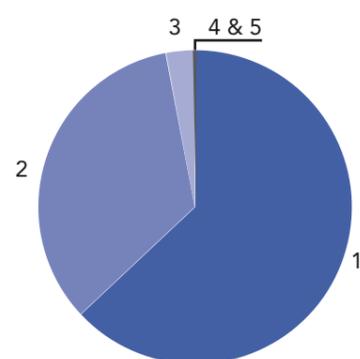
Les recettes ont augmenté par rapport au budget 2005 de CHF 0.49 million.

L'accroissement est essentiellement dû à l'augmentation des subventions fédérales (CHF 0.8 million) et un léger excédent des contributions des autres cantons (CHF 0.56 million). Ces augmentations ont plus que compensé la diminution des écolages et finances de cours («semestrialisation» de la perception des taxes universitaires, qui était auparavant annuelle) d'un montant de CHF 0.87 million.

Recherche et fonds spéciaux

Les subsides de recherche et les mandats confiés à la communauté universitaire en 2005 sont très légèrement supérieurs à l'exercice 2004. Ils s'élèvent à CHF 43 millions de recettes pour CHF 39.3 millions de dépenses. Rappelons que ces montants dont recettes et dépenses doivent s'équilibrer, représentent un total légèrement supérieur à la charge nette des comptes 2005 de l'Université pour le canton (CHF 41.4 millions). Nous soulignons que les volumes des fonds de tiers obtenus ne peuvent qu'avoir un effet positif sur les subventions fédérales touchées par l'Université.

Recettes 2005



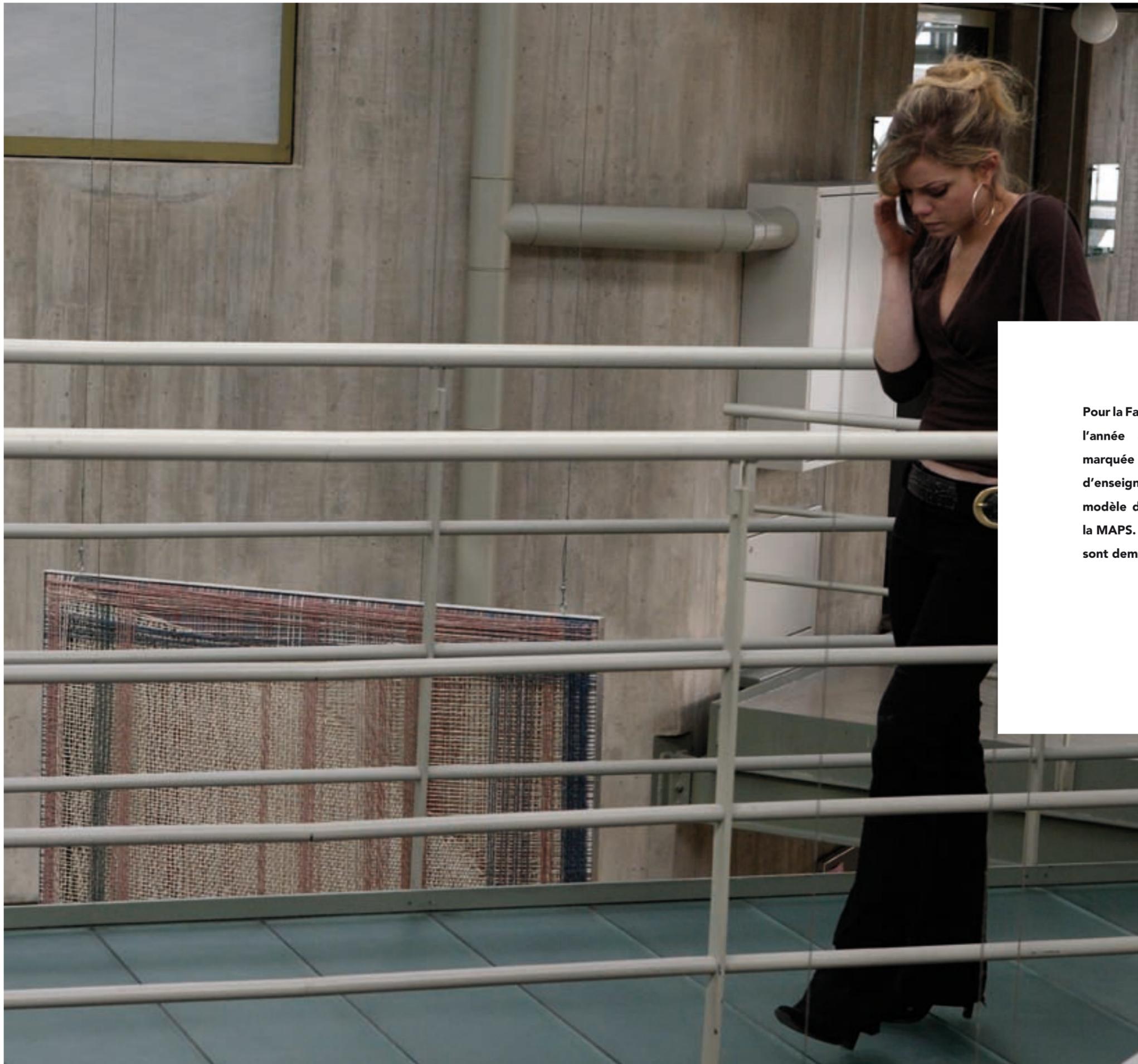
■ 1. Subventions fédérales diverses:	25.18 mios (63%)
■ 2. Contributions intercantionales:	13.81 mios (34%)
■ 3. Ecolage et finances de cours:	1.39 mio (3%)
■ 4. Dédommagement de tiers:	0.03 mio (0%)
■ 5. Revenu des biens:	0.01 mio (0%)

Dépenses subsides et mandats de tiers

% total	Nature des fonds	CHF (mios)
29.00%	FNS salaires et charges sociales	11.39
12.80%	Autres dépenses	5.01
7.80%	CTI salaires et charges sociales	3.05
1.20%	Autres dépenses	0.51
21.50%	Autres crédits salaires et charges sociales	8.46
16.70%	Autres dépenses	6.56
6.40%	Mandats divers	2.52
4.60%	Autres dépenses	1.80
100%	Total des dépenses (en millions de francs)	39.30

Recettes subsides et mandats de tiers

% total	Fonds	CHF (mios)
40.30%	FNS	17.34
7.2%	CTI	3.11
38.2%	Autres crédits	16.44
14.20%	Mandats divers	6.11
100%	Total des recettes (en millions de francs)	43.00



LES FACULTÉS

Lettres et sciences humaines

Pour la Faculté des lettres et sciences humaines, l'année académique 2005-2006 aura été marquée par le développement des structures d'enseignement liées à la mise en place du modèle de Bologne et par la constitution de la MAPS. Au surplus, les activités de recherche sont demeurées abondantes.

Parallèlement à la continuation des programmes de licence (qui vont vers leur achèvement), l'introduction du modèle de Bologne a exigé un immense travail de rédaction et de mise au point des plans et programmes d'études. Au niveau du baccalauréat universitaire, on saluera l'entrée en vigueur de 19 piliers constituant une offre de formation de base diversifiée et généreuse. Au plan de la maîtrise universitaire, les neuf piliers proposés par la Faculté ont été définis: sciences humaines et

sociales; sciences du langage et de la communication; linguistique historique et philologie française; littératures; philosophie; histoire; histoire de l'art; muséologie (en commun avec Lausanne); archéologie (dans le cadre BENEFRI).

Ces enseignements requièrent un corps professoral renforcé.

Plusieurs procédures de nomination de professeurs ont donc été engagées et se sont conclues – ou sont en voie de conclusion – par l'engagement et la nomination de nouveaux professeurs qui viennent améliorer le taux d'encadrement des étudiants et étoffer l'offre de formation.

C'est ainsi que de nombreuses chaires ont pu être pourvues ou repourvues dans les domaines suivants: sciences de l'éducation, linguistique ibéro-romane,

histoire de l'art du Moyen Age et muséologie, histoire moderne et contemporaine dans une perspective mondiale, littérature anglaise des 16^e – 18^e siècles, linguistique anglaise, analyse des processus sociaux (deux chaires), archéologie préhistorique et ethnologie. En outre, six professeurs associés ont été nommés (espagnol, sciences de l'Antiquité, italien, orthophonie, psychologie, géographie) et de nombreux chargés d'enseignement sont entrés en fonction.

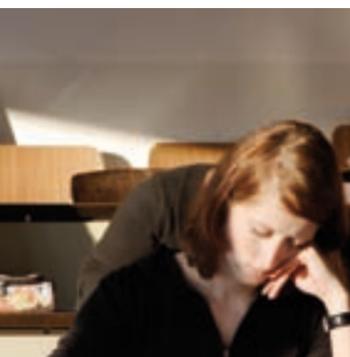
Conformément aux exigences de l'assurance qualité, tous les enseignements de la Faculté ont été évalués. Au plan institutionnel, les filières de français ont été soumises au processus d'évaluation prévu par l'OAQ. Une forme de reconnaissance de la qualité réside sans doute aussi dans les prix et récompenses que

reçoivent les professeurs. On mentionnera à cet égard l'entrée en retraite de Michel Egloff, professeur et directeur du Laténium sous les honneurs des Palmes académiques qui lui ont été conférées par la grande République voisine.

Les instituts qui composent la Faculté ont connu une activité intense au plan de la recherche: publications, contributions à des programmes nationaux de recherche (PNR), participations à des colloques et congrès,

conduite de projets soutenus par le Fonds national (FNS) ou par le 6^e Programme-cadre de recherche et de développement de l'Union Européenne, exécution de mandats, collaborations avec des universités suisses et étrangères, démarrage d'une école doctorale dans le cadre de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

L'Université de Neuchâtel peut s'enorgueillir d'avoir obtenu, en 2005, du Fonds national suisse (FNS) le montant le plus élevé de toutes les hautes écoles suisses, en chiffres absolus, pour la recherche orientée en sciences humaines et sociales (CHF 1,447 mio), sans parler du montant substantiel de CHF 3,600 mios pour la recherche libre dans ce même domaine. Elle dispose désormais de moyens qui lui permettront d'être encore plus performante.





La MAPS

La création de la Maison d'Analyse des Processus Sociaux (MAPS) constitue un événement déterminant dans la vie de la Faculté. Les démarches institutionnelles et juridiques conduites avec le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) ont permis d'aboutir à un accord de principe et à un processus d'intégration de cette institution de réputation internationale.

Déjà amorcée dans l'exercice précédent et facilitée par le rattachement à la FLSH de l'Institut de sociologie, anciennement à la Faculté des sciences économiques, la MAPS est née de la convergence des intérêts des chercheurs

en sciences humaines et sociales de l'Université de Neuchâtel et de leur volonté de renforcer les échanges entre leurs disciplines. Sa mise en œuvre suppose la création de deux chaires transversales en analyse des processus sociaux, lesquelles contribueront au master en sciences humaines et sociales dans l'orientation migration et citoyenneté.

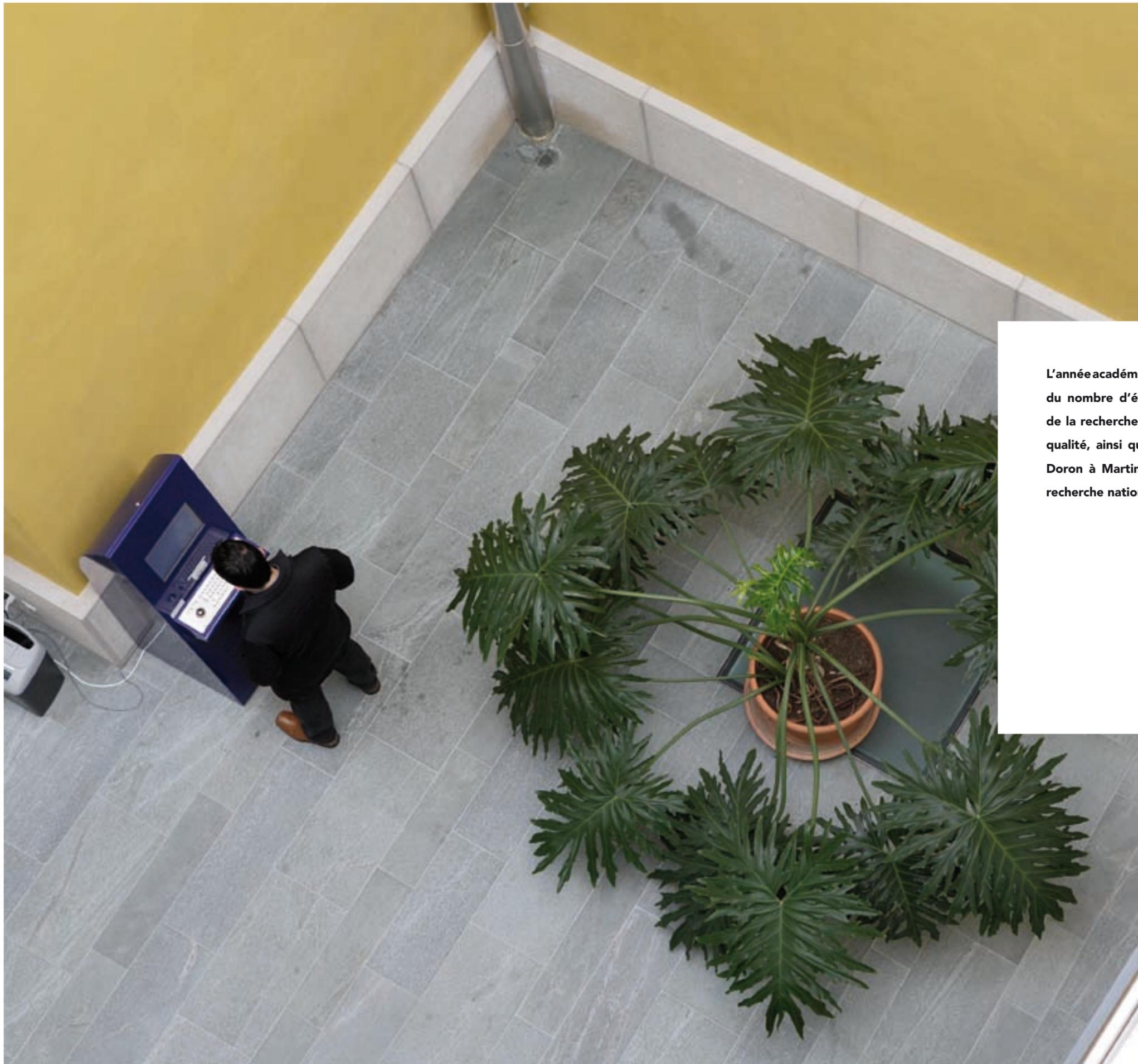
L'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)

La principale filière d'études, celle du Certificat d'études françaises et du Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE) a accueilli un effectif réjouissant avec près de 150 étudiants au semestre d'hiver – un record depuis une quinzaine d'années – provenant de 49 pays et près de 130 au semestre d'été provenant de 45 pays. Les pays les plus représentés sont la Chine, la Suisse, la Russie, la Roumanie et l'Allemagne.

Un cours de soutien est également proposé aux étudiants non francophones des facultés (étudiants en mobilité, boursiers, doctorants, etc.). Il a bénéficié à 84 étudiants au semestre d'hiver et 56 au semestre d'été.

Enfin, le Cours d'été de langue et civilisation françaises s'est déroulé du 10 juillet au 4 août 2006. Quelque 150 étudiants provenant de 32 pays y ont participé. On notera la présence d'un groupe venant d'Iran et d'un autre d'Italie. Par ses conférences publiques, ses excursions et ses activités culturelles, le cours d'été de l'ILCF confirme sa place, sa réputation et sa nécessité.





LES FACULTÉS *Sciences*

L'année académique a été marquée par une augmentation du nombre d'étudiants, par l'évaluation très positive de la recherche en chimie dans le cadre de l'assurance qualité, ainsi que par l'attribution du prestigieux Prix Doron à Martine Rahier, directrice du Programme de recherche national (PRN) *Survie des plantes*.

L'évolution vers le système bachelor-master a entraîné certains problèmes structurels. Leur résolution demande une action cohérente à long terme; cependant les performances scientifiques et académiques sont restées excellentes.

La Faculté des sciences a enregistré une augmentation de près de 7% de ses effectifs, passant de 843 à 901 étudiants, dont 265 doctorants. L'entrée formelle dans le système de Bologne a représenté l'aboutissement d'un important travail de réflexion et de refonte entrepris par l'ensemble de la Faculté sur plusieurs années. Cette période de réflexion a été fort utile pour mettre au point les différents plans d'études des filières de bachelors et masters. A l'automne 2005, la Faculté a décerné près de 120 titres (bachelors, masters et diplômes) dont près de la moitié en biologie et près de 50 thèses de doctorat dont un grand nombre en microtechnique, chimie et biologie.

La chimie au top niveau

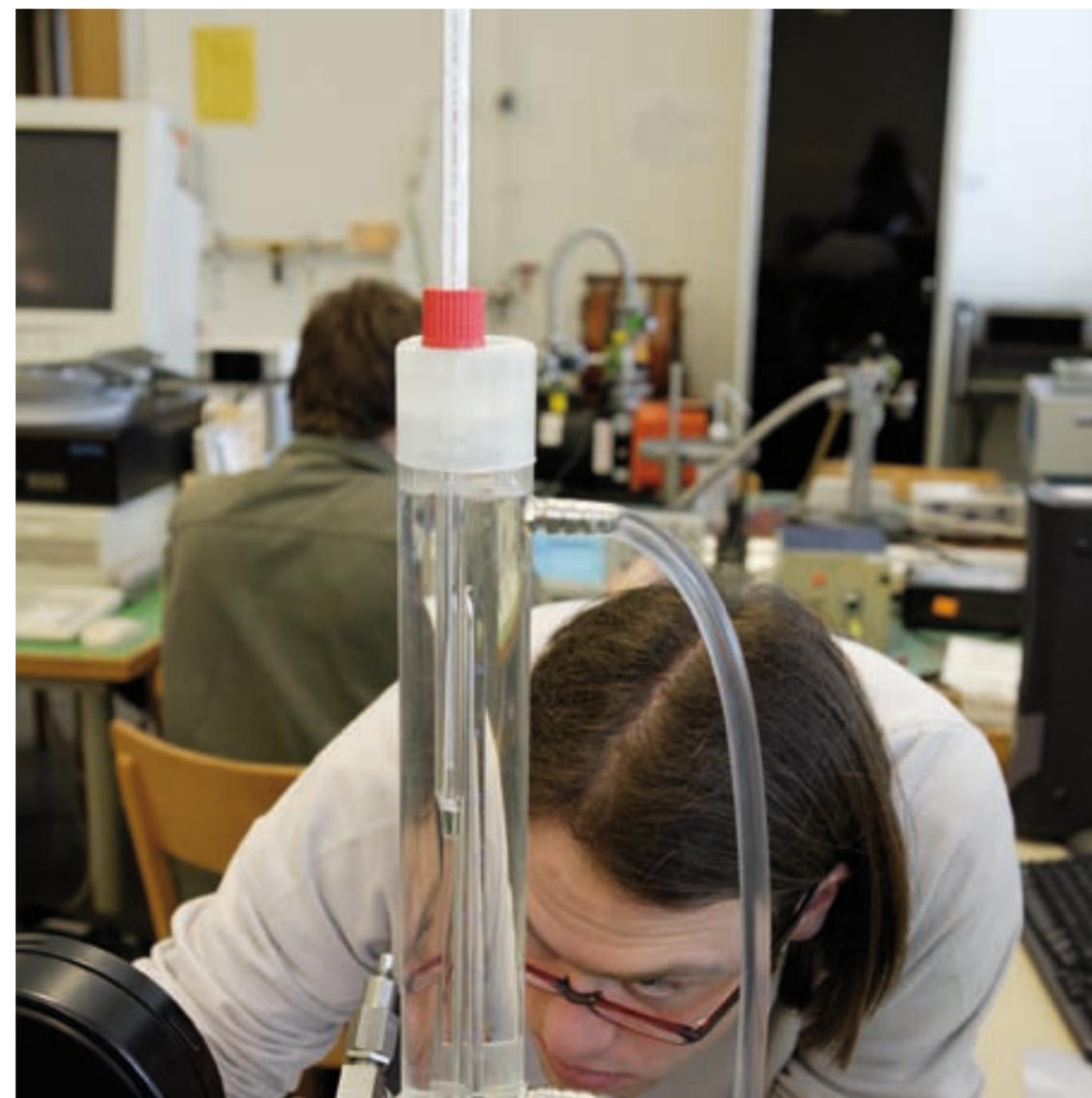
Dans le cadre de la mise en place de l'assurance qualité «filières et recherche», c'est la chimie qui a été la première à être évaluée à l'Université de Neuchâtel. Après une auto-évaluation interne par l'Institut et par le doyen de la Faculté, un groupe d'experts externes de renom a procédé à une visite sur place. Le bilan est très positif: plusieurs professeurs de chimie se situent au plus haut niveau mondial, la productivité scientifique est très bonne et reconnue au plan international. En

matière de recherche, la chimie est un des fleurons de l'Université et son enseignement reste un atout indispensable pour la Faculté des sciences.

Au niveau du bachelor, l'Institut de chimie assure l'enseignement de base à une centaine d'étudiants en biologie et en géologie ainsi que pour la 1^{re} année en chimie, en médecine et en pharmacie. Au niveau du master, l'Institut participe au MSc (master of science) en micro et nanotechnologie conjointement avec l'Institut de microtechnique (IMT). Mais le point fort de l'Institut de chimie reste sa formation doctorale intégrée à la recherche: avec plus de quarante doctorants et l'attribution d'une dizaine de doctorats par an, la chimie constitue l'une des formations doctorales les plus importantes de l'Université de Neuchâtel. Cette vitalité est à l'origine de la qualité de la recherche et du succès dans l'acquisition de fonds de tiers.

La vie des instituts

Les autres instituts de la Faculté des sciences ont également été très actifs durant l'année écoulée. Une quinzaine de séminaires, plus d'une soixantaine de colloques et de nombreuses conférences ont été organisés. Plusieurs professeurs ont donné des cours dans des universités étrangères ou participé comme conférenciers à des congrès scientifiques. Les collaborations ont été fort nombreuses, par les divers groupes de recherche aussi bien qu'individuelles, au niveau suisse et international.



Afin d'améliorer l'efficacité du secteur **biologie**, il a été décidé de fusionner les instituts de botanique et de zoologie dans un Institut de biologie. Cette décision prendra effet lors de l'année académique 06-07. En outre, un nouveau règlement a été accepté par l'Institut de biologie et les masters seront réduits de 4 à 3 pour la rentrée 07-08 avec l'abandon de la biologie fonctionnelle.



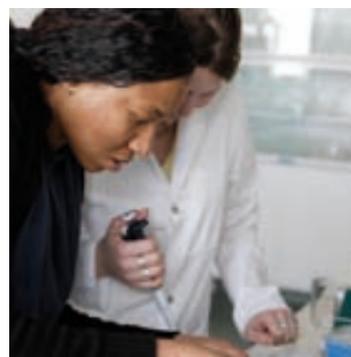
La **géologie** a mis sur pied trois nouvelles formations: MSc en Sciences de la terre BENEFRI, en collaboration avec les universités de Berne et de Fribourg; MSc en biogéosciences en collaboration avec la biologie de Neuchâtel et une Ecole doctorale (EDSM) en collaboration avec les autres universités romandes. Onze projets de recherche sont en

cours durant la période en question. Une brochure de publicité pour les formations en géologie à Neuchâtel a été distribuée aux instituts de géosciences en Suisse et à l'étranger.

Le Centre d'**hydrogéologie** a accueilli une volée d'une trentaine d'étudiants de master et post-grade. De plus, plusieurs cours de formation continue ont été mis sur pied concernant aussi bien les sites pollués que la gestion de l'eau en situations d'urgence ou l'étude des

circulations souterraines dans les roches karstiques. Enfin, le nouveau Centre de recherches en géothermie (CREGE) a développé de nombreuses activités grâce au soutien de ses deux sponsors principaux.

L'**informatique** a été réorganisée sur mandat du recteur. Trois professeurs sont intégrés à l'Institut d'informatique de la Faculté des sciences (FS) et un professeur reste à la Faculté des sciences économiques (FSE). L'Institut offre (depuis octobre 2006) un programme de master en informatique avec une orientation sur les technologies internet. Le programme de bachelor en informatique est abandonné, mais l'Institut continue à offrir des cours de service.



Malgré le départ du professeur Sigrist, l'Institut de **mathématiques** a assumé son offre d'enseignement. Relevons un afflux important d'étudiants ne faisant qu'une formation partielle en mathématiques en vue de la qualification pour la HEP. Sur le plan de la recherche, les quatre groupes de recherches de l'IM continuent à travailler normalement.

L'Institut de **physique** a vu la mise sur pied du Master of Science in Physics, formation offerte conjointement au Bachelor of Science in Physics. Les groupes de

recherche ont participé activement à de nombreux projets nationaux ou internationaux avec des groupes d'universités européennes et américaines (projet Opera, par exemple). Ils ont maintenu, voire intensifié, leurs collaborations avec les universités suisses (en particulier par les programmes des pôles nationaux Manep et Quantum Photonics), et des laboratoires nationaux (PSI, SLS).

Sous la direction du professeur Nico de Rooij, l'Institut de **microtechnique** (IMT) a actuellement trois objectifs majeurs: étendre son offre et garantir à sa formation une renommée nationale et internationale, en corrélation avec les besoins de l'industrie; renforcer les différents domaines de recherche existants, en créer de nouveaux et prendre part aux programmes prioritaires de recherche; enfin, réunir sous un seul toit l'ensemble de ses laboratoires actuellement répartis sur quatre sites différents.



LES FACULTÉS

Droit

L'année académique 2005-2006 a été l'occasion d'améliorer et d'étoffer l'éventail de formations dispensées à la Faculté de droit, tout en développant ses centres de compétences. Cette année a également été une année de transition, de renouvellement et de rajeunissement sans précédent en ce qui concerne le corps professoral qui a pratiquement doublé pour compter aujourd'hui dix-huit professeurs ordinaires et extraordinaires.



L'offre de formation entièrement nouvelle, conforme au système de Bologne, est fondée sur les éléments suivants:

- Un bachelor en droit de 6 semestres (180 crédits ECTS) assurant une solide formation de base, généraliste, en droit, s'appuie sur une combinaison de cours, d'exercices, de rédaction de dissertations et de séminaires.
- Un master en droit de 3 semestres (90 crédits ECTS), dont le menu, comprenant des cours, des séminaires thématiques et un mémoire, ainsi que des stages pratiques, peut être composé très librement par l'étudiant qui a le choix en outre de «colorer» son master d'une ou deux orientations, représentant chacune une ébauche de spécialisation en vue d'une activité professionnelle pointue dans un ou plusieurs domaines.
- Un master bilingue en droit, délivré en commun avec la Faculté de droit de l'Université de Lucerne, de 4 semestres (120 crédits ECTS), dont deux à Lucerne et deux à Neuchâtel. Rappelons que Lucerne et Neuchâtel étaient classés à égalité au premier rang des facultés de droit dans le Ranking SwissUp 2005.

De nouvelles orientations

Par rapport à cette offre de base, qui a fait ses preuves, l'année académique 2005-2006 a apporté quelques changements. Si la

filière du bachelor n'a pas connu de modification fondamentale, celle du master a connu un double enrichissement des orientations offertes: aux quatre orientations proposées dès 2004 (professions judiciaires, droit public, droit des affaires et droit de la santé et des biotechnologies) est venue s'en ajouter une cinquième, à savoir le droit du sport. Elle a été rendue possible grâce au financement d'une chaire de droit du sport par la FIFA, via le Centre international d'étude du sport (CIES). Une sixième orientation en droit international et européen sera par ailleurs opérationnelle dès l'année académique 06-07.

L'année 05-06 est à marquer d'une pierre blanche en ce qui concerne le master bilingue en droit délivré en collaboration avec Lucerne. En effet, les deux premiers diplômes de ce master bilingue en droit ont été remis en septembre 2006 à deux étudiantes de Lucerne, au terme des quatre semestres prévus. La Faculté de droit de Neuchâtel a elle aussi délivré ce diplôme commun en novembre 2006 à ses deux premières étudiantes qui ont achevé leur «master bilingue» en octobre 2006. Le succès de ces «pionnières» a suscité un engouement certain auprès des volées successives, puisqu'une dizaine d'étudiants environ, de chaque côté, se

propose d'entamer la filière du master bilingue et que des étudiants d'autres universités s'intéressent à ce premier titre véritablement bilingue, qui devrait constituer, à n'en pas douter, un atout sur le marché du travail.

Collaborations avec des universités étrangères

La sixième édition du séminaire de Strasbourg s'est tenue en avril 2006, sous la houlette d'une équipe d'enseignants et d'assistants de la Faculté. Dans le même ordre d'idées, le deuxième séminaire commun des Facultés de droit de Bourgogne et de Neuchâtel (mai 2006) dans le cadre du Séminaire thématique de master et en collaboration avec des enseignants de Dijon, a réuni des étudiants des deux universités. Dans le cadre de la Convention d'échanges conclue avec la Columbia Law School de New York, deux étudiants ont pu, cette année encore, passer chacun un semestre de mobilité à Columbia. Plusieurs dizaines d'autres ont par ailleurs profité des conventions d'échanges et de mobilité avec d'autres facultés de droit, suisses ou étrangères. Enfin, trois équipes de notre Faculté ont participé aux concours universitaires internationaux Jean-Pictet (droit international humanitaire) et René Cassin (droits humains), ainsi qu'au *Swiss Moot Court*.

Des centres de compétences performants

L'année académique 2005-2006 peut être qualifiée de fructueuse

puisque plusieurs projets de recherche des membres de la Faculté et de ses centres de compétences et instituts ont obtenu d'importants soutiens financiers de tiers.

Ainsi, **l'Institut de droit de la santé (IDS)** a obtenu, coup sur coup, le financement de deux projets de recherche: l'un sur les maladies négligées, financé par le Fonds national de recherche scientifique, l'autre sur la réglementation de la recherche biomédicale en Afrique, financé par le European and Developing Countries Clinical Trials Partnership. L'IDS a par ailleurs organisé (septembre 2005) sa douzième Journée de droit de la santé, ainsi que deux journées BENEFRIL, la première à Berne (novembre 2005), en collaboration avec le World Trade Institute (WTI), sur l'accès aux médicaments dans les pays en développement, la seconde à Neuchâtel (avril 2006), sur les médecines complémentaires. L'IDS a en outre mis sur pied, conjointement avec le *forum gesundheitsrecht*, un séminaire de deux jours à Zurich et délivré, pour la deuxième année consécutive, un certificat de formation continue en droit de la santé.

Au **Centre international d'étude du sport (CIES)**, le master international en Management, Law and Humanities of Sport, décerné en collaboration avec les Universités De Montfort (Leicester) et Bocconi-School of Management (Milan), a connu deux extensions majeures,



avec l'ajout de deux nouveaux sous-modules, consacrés à la communication et à l'organisation de manifestations. La volée 2006 (la sixième), réunissant 28 étudiants de plus de vingt pays, s'est vue remettre son diplôme par une légende du football, Sir Bobby Charlton. Le CIES a organisé les congrès suivants: *Sports, liens sociaux et identités territoriales*, avec l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre de la manifestation *Neuchâtoï* et *La nationalité dans le*

sport: enjeux et problèmes en collaboration avec le CIO, le Musée olympique de Lausanne, l'ASOIF et l'AIOWF.

Nouvellement créé comme centre de compétences, le **Centre de recherches sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ)** a véritablement démarré ses

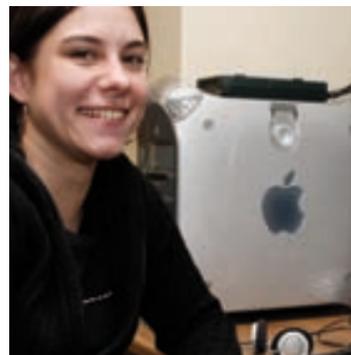
activités et déjà obtenu le financement du Fonds national pour deux projets de thèse. Le CEMAJ a mis sur pied deux journées de formation (septembre 2006), l'une consacrée à la médiation pénale et l'autre aux règlements des conflits en matière de droit du travail.

Autres manifestations

En plus des manifestations organisées sous l'égide des instituts et centres de compétences, la Faculté a par ailleurs mis sur pied les événements suivants:

- en novembre 2005, avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre neuchâteloise des notaires, la deuxième Journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration;
- en novembre 2005, la troisième Journée de formation continue destinée aux enseignants de droit des lycées romands;
- en avril 2006, la Journée des professeurs de droit public, dédiée à la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral.

Pour ce qui est des activités individuelles de recherche des membres du corps enseignant, le site internet de la Faculté rend compte en détail de la diversité et de la richesse de leurs publications, ainsi que de leurs autres activités d'enseignement, de recherche et de conseil.



Un nouveau décanat

Le nouveau décanat, entré en fonction à l'automne 2005 (Pascal Mahon, doyen; Pierre Wessner, vice-doyen; Jean-Philippe Dunand et Petros Mavroidis, assesseurs) s'est efforcé, avec l'aide des membres restants du corps professoral, de mener à bien, en l'espace d'une année, une procédure de nomination multiple en vue d'assurer la succession des enseignants en partance, ainsi que de repourvoir la chaire supplémentaire accordée à la Faculté. L'objectif du décanat étant de permettre l'entrée en fonction de tous les nouveaux enseignants pour la rentrée 06-07.

Foison de nominations

Sur un total de 9,5 postes (pour onze personnes) au début de l'exercice, ce ne sont pas moins de sept professeurs qui ont quitté la Faculté, quatre pour motif de retraite et trois autres pour rejoindre une autre faculté de droit.

En 2006, le Conseil d'Etat a ainsi pu nommer onze nouveaux professeurs.

A l'issue de cette année de transition, la Faculté de droit peut donc compter, pour relever les défis du futur, sur un corps professoral fortement renforcé, soit près du double de ce qu'il avait été jusqu'ici. La Faculté est ainsi armée pour améliorer encore la qualité de son enseignement et approfondir ses activités de recherche, notamment par le développement de ses centres de compétences.





LES FACULTÉS *Sciences économiques*

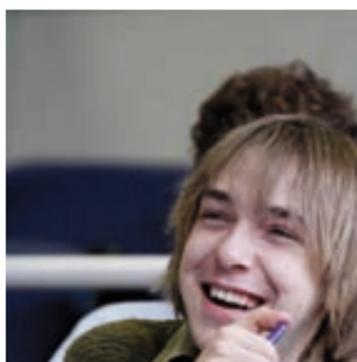
L'année académique 2005-2006 a marqué la fin des «grands travaux de rénovation» entraînant un nouveau positionnement stratégique de la Faculté des sciences économiques (FSE). L'offre de formation est désormais divisée en trois niveaux: le baccalauréat universitaire (bachelor) d'une durée de trois ans, la maîtrise universitaire (master), entre un an et demi et deux ans et, enfin, le doctorat qu'il doit être possible de réaliser en trois ou quatre ans. En parallèle, la FSE est très sensibilisée à l'adéquation des formations proposées avec la demande des entreprises, des administrations et des organisations.

Des formations ciblées

L'ancien système, assez monolithique, n'offrait pas cette diversité des parcours. Le passage au système de Bologne s'est accompagné d'une nouvelle définition des missions des diverses facultés. La vocation de la FSE est de former et de développer des activités de recherche dans les divers domaines du management et de l'économie, en un mot d'assurer les missions d'une HEC. Dans ce contexte, nous proposons un bachelor en sciences économiques qui, moyennant un système d'options, permet de s'orienter en 3^e année vers l'économie et la finance, le management ou les systèmes d'information. Cette dernière année de bachelor permet aux étudiants de se faire une idée précise de ce que seront les enseignements et les débouchés au niveau des masters offerts par notre Faculté. Cette formation est ouverte depuis deux ans et les premiers diplômes ont d'ores et déjà été délivrés.

Une nouvelle liste de masters

La FSE a arrêté la liste des masters pour les prochaines années. Compte tenu des ressources nécessaires pour faire fonctionner une telle formation (trois professeurs plein temps et autant d'assistants), la Faculté a choisi de cibler son offre. En octobre 2005, elle a ouvert le master en International Business Development et le master en Finance. Une année plus tard, c'était le tour des masters en Psychologie du travail et en Politique et



management public. Dès octobre 2007, le master de Statistique verra le jour. A noter que les masters de Finance et de Politique et management public sont le résultat d'une collaboration avec les universités du Triangle Azur pour le premier, auxquelles viennent s'adjoindre les Universités de Berne et du Tessin pour le second.

Du sang neuf

Cette année académique a aussi été marquée par trois événements importants: l'arrivée de nouveaux professeurs, un nouveau découpage administratif correspondant aux champs scientifiques et la mise à disposition de nouveaux locaux. La procédure de recrutement d'un professeur est un exercice long et exigeant mais capital pour



le développement d'une faculté. En effet, le turn-over est faible dans la profession: les erreurs se répercutent dès lors sur de nombreuses années. La FSE a mis au concours quatre postes de professeurs ordinaires (finance d'entreprise, logistique et production, psychologie des organisations et statistique). Compte tenu de la qualité des candidatures et de leur nombre élevé – de l'ordre de vingt candidats par poste, nous avons

eu toute latitude pour choisir des collègues dont le profil est en parfaite adéquation avec nos besoins. Dès la rentrée universitaire d'octobre 2006, trois d'entre eux sont venus renforcer les équipes existantes, le quatrième étant attendu pour le semestre d'été. Indispensables pour faire fonctionner les masters, ces postes apportent du sang neuf et un regard critique pour dynamiser nos formations.

Six instituts spécialisés

L'organisation de la FSE en six instituts a également été officialisée. Il s'agit de l'Institut d'analyse financière, l'Institut de l'entreprise, l'Institut du management de l'information, l'Institut de psychologie du travail et des organisations, l'Institut de recherche en économie et l'Institut de statistique. A l'exception de celui du management de l'information, chaque institut assure la responsabilité scientifique d'un master. Ces six instituts sont localisés dans deux bâtiments: Pierre-à-Mazel 7, le bâtiment historique, et Maladière 27 (bâtiment Swisscom) contre cinq auparavant. Une réorganisation fort appréciée, puisqu'elle facilite un contact qui était tout simplement absent par le passé. La proximité de la bibliothèque simplifie également le travail au quotidien.

Le nouvel édifice, au sens propre comme au figuré, a l'air solide, il semble fonctionnel et accueillant mais ce sont ses nouveaux utilisateurs, les étudiants, qui apporteront le jugement qui compte réellement.



LES FACULTÉS *Théologie*

L'année académique 2005-2006 a permis d'affirmer la visée à moyen et long terme de la Faculté de théologie: se positionner comme centre de compétence reconnu, en théologie pratique, au niveau suisse et international. Elle a débuté par une rentrée sans pareille: après les leçons inaugurales des professeurs Lytta Basset et Félix Moser, une journée portes ouvertes a été organisée sur le thème de l'ouvrage «Anges et démons» de l'auteur américain Dan Brown.

Parmi les points forts qui ont marqué l'année sous revue, relevons:

- le lancement de la revue «La Chair et le Souffle», consacrée à la théologie et la spiritualité, pour réfléchir aux liens entre la condition humaine et ce qui la dépasse, revue qui compte déjà plus de 1600 abonnés;
- les offres de formation au niveau bachelor et master en théologie, ainsi que celles de la formation continue;
- des collaborations interuniversitaires (Russie, Allemagne et Canada) qui ont permis de renforcer le rôle et la place de la Faculté de théologie.

La Fédération des facultés de théologie du Triangle Azur étant désormais établie, on est passé essentiellement à la mise en place d'une nouvelle structure préparant le master en théologie: depuis octobre 2005, la Faculté neuchâteloise dispense en effet un enseignement en théologie pratique, discipline au choix pour pouvoir accéder au master en théologie, et discipline obligatoire pour pouvoir prétendre à des fonctions pastorales. Ce master en théologie a débuté dès la rentrée 2005 mais le nombre d'étudiants s'est avéré restreint.



Enseignement online

Conformément à la convention régissant les rôles des trois facultés de théologie de Suisse romande, les professeurs en théologie pratique que sont Lytta Basset, Pierre-Luigi Dubied et Félix Moser ont enseigné la théologie pratique au niveau bachelor à Genève et Lausanne. Cette offre propose un enseignement à distance qui regroupe une quinzaine d'étudiants. Le professeur Pierre-Luigi Dubied ainsi que l'assistant-doctorant Steve Maridor ont ainsi mis sur Internet le cours intitulé *La communication chrétienne*. Sur le site neuchâtelois, les professeurs - F. Dubois (Neuchâtel), E. Genre (Lugano), A. Marti (Zurich), F. Amsler (Lausanne), et les collaborateurs de l'OPF (Office Protestant de Formation) - ont assuré l'ensemble des cours et séminaires de master 1^{re} année. Quant au séminaire de formation continue, mené par Lytta Basset, autour du thème de l'accompagnement spirituel, il a été fréquenté par plus de 285 personnes!

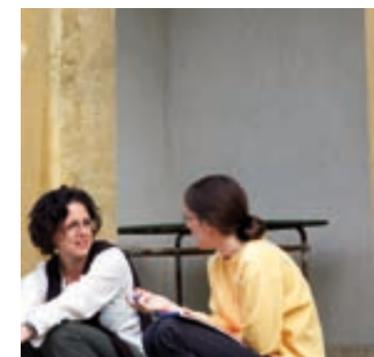
Collaborations interuniversitaires

Depuis octobre 2005, le professeur Martin Rose propose au niveau bachelor (à la FLSH) des cours consacrés à l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne. Au niveau national, un premier programme doctoral conçu conjointement avec les facultés de théologie du Triangle Azur ainsi que celle de Fribourg, s'est déroulé en mai, sur les thèmes de la méthodologie

et de l'interprétation. Au plan international, et dans le cadre du programme de coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse (SCOPES), le Fonds national suisse pour la recherche scientifique a octroyé pour les années 2005 à 2008 une bourse au professeur Dubied. Le but de ce partenariat étant la consolidation des connaissances et compétences en herméneutique et étude de la culture religieuse au sein des universités d'Etat d'Omsk et de Kurgan (Sibérie, Russie). Une série de conférences a été donnée, en Russie, par le professeur Dubied et son assistant Steve Maridor et durant le semestre d'été 2006, une stagiaire russe, Nathalia Kazarina, a été accueillie à la Faculté. Lytta Basset a dispensé un enseignement à Sherbrooke et à l'Université Laval au Québec, tandis que Félix Moser a créé des liens avec la Rupprecht Karls Universität de Heidelberg.

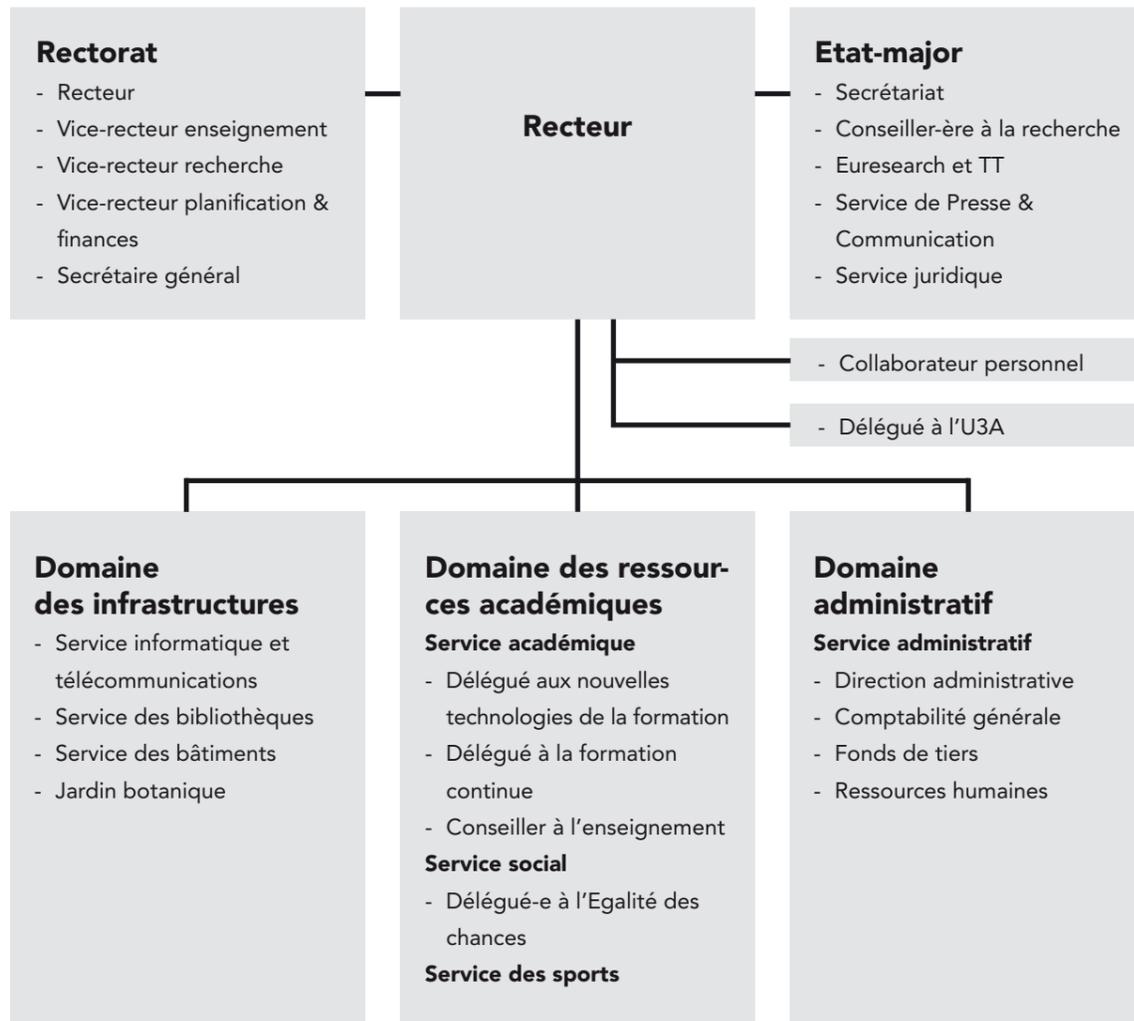
Colloques et événements académiques

En collaboration avec la Faculté de théologie de Fribourg, celle de Neuchâtel a organisé un troisième cycle interdisciplinaire mettant en jeu le département des sciences des religions et celui de la théologie pratique. Cet enseignement de troisième cycle s'est déroulé d'octobre à décembre 2005 et s'intitulait: *Le fait religieux et son enseignement: des expériences aux modèles*. La publication des actes de ce colloque est prévue.



Depuis 2004, les tâches du domaine central ont été scindées en deux niveaux: le stratégique et l'opérationnel. Et ce sont deux instances distinctes qui prennent les décisions: le rectorat pour les activités stratégiques et le directoire (réunion des chefs de domaines) pour les activités opérationnelles.

Organigramme du domaine central au 26 septembre 2006



Stratégique: l'état-major

Les activités du rectorat ont été décrites dans le chapitre des organes centraux (pp. 8 à 17). Relevons que durant l'année académique 2005-2006, en raison de l'absence du secrétaire général, une unité appelée état-major du rectorat a été créée, afin d'assurer un suivi des services directement liés au rectorat.

Service juridique

C'est l'activité de conseil, par le biais de la rédaction d'avis de droit, qui a été, quantitativement parlant, la plus importante du service juridique. Parmi les thèmes souvent abordés, on notera les questions liées aux différents statuts des collaborateurs de l'Université, y compris le statut des étudiants, à l'interprétation de règlements internes ou de règlements en commun avec d'autres universités, à la propriété intellectuelle ou aux assurances

Parmi les règlements importants adoptés, signalons le nouveau statut des assistants et post-doctorants. Quant aux règlements concernant le statut des professeurs, ils sont en cours d'élaboration (procédure d'évaluation

des prestations après quatre ans, activités et gains annexes, réglementation des fonds de tiers).

En outre, le service juridique a été amené à rédiger de nombreux contrats et conventions. Par exemple pour un transfert de patrimoine d'une fondation à un institut universitaire, des contrats de travail et des mandats divers ainsi que pour des transferts de technologie impliquant le règlement de droits de propriété intellectuelle.

Service de presse et communication

Le service de presse et communication (SPC) s'est attaché à développer la communication interne et externe, notamment en assurant une présence accrue de l'Université dans les médias.

On peut se réjouir de l'essor de la plupart des activités du service, mais on ne peut passer sous silence la suppression du magazine *UniCité* décidée dans le cadre des mesures d'économies requises par le Canton.

Pas moins de 95 communiqués de presse ont été diffusés par le SPC. Le service a aussi organisé neuf conférences de presse, publié quatre numéros du magazine *UniCité*, mis en ligne 10 numéros de la newsletter *Trait d'UNlon*, et imprimé 10 numéros de la *Revue de presse de l'Université de Neuchâtel* qui

groupe tous les articles concernant notre Alma Mater. Le SPC a aussi assuré la mise en forme et la publication du *Rapport d'activité 2004-2005* et des *Chroniques universitaires 2004-2005* et réalisé un film de promotion de l'UniNE en quatre langues.

Le SPC a en outre mis sur pied trois *Café Comm'* (rencontres informelles entre le recteur et les étudiants). Il a aussi organisé des séances d'information s'adressant



à tout ou partie de la communauté universitaire, des rencontres entre le rectorat et les présidents des groupes parlementaires et lancé les *Déjeuners de la presse* (rencontres informelles entre le rectorat et les journalistes). Par ailleurs, il a poursuivi son engagement dans l'organisation et le financement des *Cafés scientifiques* et dans la promotion

des *Leçons inaugurales*.

La décision de supprimer le magazine *UniCité* pour des raisons économiques aura eu le mérite de susciter une réflexion sur la manière de tisser autrement des liens avec la communauté universitaire, avec les anciens étudiants, avec la Cité et avec la presse.

2005

Octobre

Cellules solaires: l'IMT signe un contrat européen de recherche de 7.2 mios de francs!

Le laboratoire de photovoltaïque du professeur Christophe Ballif, de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, coordonnera un projet de recherche européen de plus de 7 millions de francs, dont 5 millions sont pris en charge par l'Union Européenne.

Novembre

Dies Academicus 2005: questions universitaires, réponses politiques

Le Dies Academicus s'est tenu à l'Université de Neuchâtel en présence de quelque 400 invités: le temps de se pencher sur certaines questions universitaires qui interpellent la communauté académique et de donner des pistes de réponses politiques en présence notamment du Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber. Collation de cinq nouveaux docteurs honoris causa.

La polémique dans les médias: un mal pour un bien?

Des journalistes et chercheurs suisses et étrangers se sont retrouvés à l'Université de Neuchâtel autour d'un sujet controversé de la polémique dans les médias. Un thème hautement d'actualité au sein de l'Institut de journalisme et communication qui héberge depuis cet automne une étude du Fonds national suisse sur la presse people.

Le conseiller à la recherche

Les activités du conseiller à la recherche se sont concentrées dans deux directions bien distinctes: les évaluations des professeurs et les évaluations de filières.

Les évaluations de professeurs: pour chaque nomination de nouveau professeur, une évaluation approfondie des candidats est effectuée. Il en est de même dans les procédures de confirmation de nomination (4 ans après).



Les évaluations de filières et d'équipes de recherche: dans le cadre de l'introduction du système d'assurance qualité, le rectorat a décidé de mettre sur pied deux exercices pilotes

d'évaluation d'unités:

- La chimie au mois de mai 2006
- Le français, regroupant 3 instituts (littérature française moderne, philologie romane et linguistiques française et langue et civilisation françaises), au mois de juin 2006.

Transfert de technologie

Ce nouveau bureau a été ouvert au début de l'année 2006 dans le but de stimuler les interactions de l'Université avec l'industrie. L'UniNE s'est associée à Alliance (www.alliance-tt.ch), une association qui a comme but de stimuler l'innovation et les échanges scientifiques et technologiques entre les milieux académiques et les milieux de l'économie. Les questions à résoudre concernent le plus souvent la propriété intellectuelle et des contrats avec les tiers.

Le bureau a organisé deux manifestations à l'intérieur de l'Université. La première, le 23 mai 2006, pour présenter les services du nouveau bureau de Transfert de technologie et les services qui pourraient être apportés par le réseau Alliance (programme PUSH d'Alliance).

La deuxième, le 23 août 2006, consistait en une visite des conseillers technologiques Alliance qui mettent en contact des entreprises ayant un problème technologique particulier avec des équipes des hautes écoles ayant les compétences pour résoudre ce problème (programme PULL d'Alliance).

Euresearch

Durant l'année académique 2005-2006 les efforts se sont concentrés sur la préparation du 7e programme-cadre de recherche européenne. Ce qui n'a pas empêché les chercheurs de notre Université d'obtenir 12 nouveaux projets financés par la Commission d'une valeur totale d'environ CHF 6'600'000.

L'année 2006 est marquée par la transition du 6e vers le 7e programme-cadre de recherche de l'Union Européenne. Pour préparer le lancement du nouveau programme de recherche et pour sensibiliser et informer les chercheurs des hautes écoles, le bureau d'Euresearch a organisé le 1er juin 2006, en collaboration avec la HE-Arc, une manifestation «Academia Awareness Event».

Bourse Marie Curie

Le professeur Besson de l'Institut de mathématique et le professeur Petr Kloucek des universités de Houston et Rice (USA) ont obtenu le financement par la Commission Européenne d'une bourse *Marie Curie Chair*, la seule accordée à la Suisse. Cette bourse a permis l'engagement pendant trois ans du professeur Petr Kloucek à l'Université de Neuchâtel.

L'Université de

Neuchâtel délivre 659 titres!

Les premières maîtrises universitaires répondant aux normes européennes de Bologne ont été remises par les facultés des sciences et de droit de l'Université de Neuchâtel. Au total, 659 titres ont été remis au cours de trois cérémonies festives.

Lorsque Suchard est

devenue une multinationale...

Le simple nom de « Suchard » évoque des souvenirs aux saveurs chocolatées à chacun d'entre nous. Un ouvrage rédigé à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel se penche sur un pan spécifique de la genèse de cette entreprise familiale neuchâteloise.

Le plus long roman de

la littérature française sur Internet

www.artamene.org ou lorsque la technologie du 21e siècle va à la rencontre de la littérature du 17e! Cela donne naissance à un projet scientifique novateur: dans le cadre d'une recherche soutenue par le Fonds national suisse, une équipe basée à Neuchâtel a lancé un site Internet présentant l'édition intégrale et originale du plus long roman de la langue française *Artamène ou le Grand Cyrus*.

Opérationnel: les domaines

Les décisions au niveau opérationnel, sont prises par les trois directeurs de domaines réunis au sein du directoire: le domaine des ressources académiques, le domaine des infrastructures et le domaine administratif.

Domaine des ressources académique

Le domaine des ressources académiques comprend le service académique, le service des sports, le service social et le bureau de l'égalité.

LE DOMAINE CENTRAL

Service académique (SACAD)

Leadership et stratégie

La vision à long terme du Sacad a été fondée sur quatre piliers: la qualité de ses services, l'ambiance de travail, l'anticipation des besoins et le développement de partenariats. Un système de valeurs a également été développé selon les axes suivants: esprit de service, esprit d'équipe, intégrité, efficacité. Il s'applique pour l'engagement de nouveaux collaborateurs et les entretiens de développement menés annuellement avec chaque collaborateur. Deux axes stratégiques ont été identifiés: améliorer le service aux étudiants et augmenter le nombre de nouveaux étudiants. Les objectifs et priorités de gestion pour les années 06-07 ont été communiqués, de même que les plans d'action pour les deux années à venir.

Personnel

Une nouvelle organisation du travail a été imaginée, négociée et implantée. Elle vise à utiliser au mieux le potentiel de chaque collaborateur en l'impliquant et en le responsabilisant davantage. Pour accompagner ces changements, les périodes de formations métiers ont été augmentées. En outre, un séminaire consacré au service à la clientèle (1^{er} axe de notre système de valeurs) a été organisé par le Sacad.

Partenariats et ressources

Dans le but d'améliorer le traitement des demandes d'immatriculation et d'équivalences, une séance semestrielle d'information avec les secrétaires de faculté a été instaurée. Accessoirement, ces moments d'échanges réguliers permettent de mieux faire comprendre les stratégies mises en place. Dans le domaine de la valorisation de l'enseignement, UniNE a adhéré au Réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement universitaire (rcfe), le Sacad étant responsable du secrétariat des ateliers pédagogiques. Le conseiller à l'enseignement participe activement à l'animation des séminaires et assume une dizaine de cours par an dans les hautes écoles spécialisées (HES) de Suisse romande.

Statistiques hebdomadaires

Afin de permettre au rectorat d'avoir une idée précise du nombre d'étudiants lors de chaque rentrée universitaire et d'anticiper ainsi les mesures à prendre, un système de controlling a été mis en place: des tableaux statistiques sont fournis chaque semaine et sur demande. La production du «Diploma Supplement»¹ a été revue et automatisée, en collaboration avec le SITEL, pour délivrer aux diplômés des documents plus attrayants. Un site Intranet basé sur le modèle des neuf critères EFQM² a été mis à disposition des collaborateurs; il contient l'ébauche des procédures, check-lists, formulaires et informations pertinentes pour l'ensemble des six bureaux du service: cursus & études,

1 Document officiel conforme au modèle européen et décrivant le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par le détenteur du diplôme original.

2 European Foundation for Quality Management; le présent rapport se base sur ces 9 critères.

TEMPS FORTS...

Décembre

L'assurance qualité débarque à l'Université de Neuchâtel!

Durant deux semaines, ce sont les étudiants qui notent les professeurs! Il s'agit de la première phase de la mise en place d'un système d'assurance qualité à l'Université de Neuchâtel. Un système qui est exigé par la Confédération comme condition à l'attribution des subventions.

Les étudiants neuchâtelois sont les plus sportifs de Suisse!

Selon les premiers résultats d'une enquête menée en mai 2005 par l'Université de Berne, l'Université de Neuchâtel affiche un taux record de participation dans les cours offerts par le Service des sports, ce qui la situe au premier rang national, à égalité avec l'Ecole polytechnique de Zurich!

2006

Janvier

La génétique derrière l'appel à l'aide odorant du maïs

Une étude du Pôle de recherche national (PRN) *Survie des plantes* révèle les bases génétiques d'un signal «chimique» de détresse émis par le maïs après une attaque par des larves herbivores. Ce signal sert à attirer des guêpes parasitoïdes qui pondent leurs œufs dans les larves ravageuses, portant ainsi secours à la plante. Ces travaux sont publiés dans la revue américaine «Proceedings of the National Academy of Sciences» (PNAS).

promotion des filières de formation, immatriculations & inscriptions, mobilité nationale & internationale, qualité de l'enseignement et formation continue.

Résultats «bénéficiaires»

Deux évaluations indicatives de tous les enseignements ont été réalisées, l'une en décembre 2005 et l'autre en mai 2006. L'indice de satisfaction des étudiants a été de 5.02 (sur 6) au semestre d'hiver (468 enseignements, 11'812 questionnaires) et de 5.09 au semestre d'été (539 enseignement, 10'212 questionnaires). Dans le but d'aider les étudiants, deux actions pilotes ont été menées: le monitoring en 1^{ère} année en Faculté de lettres et sciences humaines, afin d'accompagner le difficile passage du lycée à l'université et le cours «Préparer son avenir professionnel» permettant aux futurs diplômés d'acquérir les outils de base indispensables à l'obtention d'un premier emploi.



Résultats «personnels»

Des entretiens de développement ont été conduits avec chaque cadre du Sacad; ils ont permis de mesurer la satisfaction des collaborateurs. De même, chaque collaborateur ayant quitté le service a été convié à un entretien de sortie afin de mettre en évidence le potentiel d'amélioration dans la gestion du service. Un tableau de bord interne analysant les performances des collaborateurs (dossiers traités, absentéisme, heures supplémentaires, etc.) est mis en place et suivi mensuellement; il a permis de déboucher notamment sur des mesures de formation continue.

Résultats «impact sur la collectivité»

Les enquêtes de satisfaction concernant la qualité des cours de formation continue (environ 650 personnes extérieures à UniNE) donnent des résultats encourageants. En particulier, le cours «Pourquoi vivre ? Sens et non-sens de l'existence», ouvert à un large public, a réuni près de 300 participants durant sept soirées. Le Sacad a mené plusieurs actions d'information sur les enjeux de la réforme des études universitaires, par exemple: édition de brochures, site internet, visite dans les lycées, journées d'information, participation à des salons internationaux, etc. Il collabore également avec les médias locaux et romands.

Résultats «performances clés»

Le nombre d'étudiants est passé de 3273 (en 2003-2004) à 3629 (en 2005-2006), avec un taux de progression de +9.8% (moyenne suisse: +1.1%) entre 2004-2005 et 2005-2006. La proportion des étudiantes se monte à 55%; 20% des étudiants proviennent de l'étranger et 43% d'un autre canton de Suisse. En ce qui concerne la mobilité, durant l'année académique sous revue, 60 étudiants d'UniNE ont effectué une partie de leurs



études dans une autre université alors que 91 autres ont choisi de venir effectuer un à deux semestres à Neuchâtel.

Le suivi des réclamations des facultés concernant les immatriculations montre que la nouvelle procédure mise en place a permis une diminution importante du nombre de dossiers non aboutis.

Le Dr Albert Haldemann à Neuchâtel

Ancien étudiant à l'Université de Neuchâtel, le Dr Albert Haldemann est aujourd'hui le représentant scientifique adjoint du projet Mars Exploration Rover, la mission la plus sophistiquée jamais envoyée sur la planète rouge par la Nasa. Il était de passage à l'Institut de physique où il a fait une présentation intitulée *The Science of Spirit and Opportunity*.

Février

Distinction pour l'optique neuchâteloise

Une équipe de l'Institut de microtechnique a reçu les honneurs d'un important congrès international d'optique pour ses recherches dans le domaine des micro- et nano-structures en silicium et des interactions de celles-ci avec la lumière. Les télécommunications et le monde biomédical pourraient être concernés par ces progrès technologiques qui permettent d'envisager la fabrication de microsystèmes à l'échelle de... la largeur d'un cheveu humain!

Droit du travail:

un document actualisé sort de presse!

Le droit suisse du travail s'est diversifié et complexifié. Sous l'effet de l'influence croissante du droit européen et de la libre circulation des personnes, ainsi que d'une volonté de flexibilisation du marché du travail, de nombreuses réformes ont eu lieu ces dernières années. Le recueil intitulé *Droit du travail. Lois fédérales et exemples de conventions collectives du travail* est signé par Jean-Philippe Dunand, professeur d'histoire de droit.

Service des sports (SUN)

Le sport universitaire a confirmé son excellent état de santé, si l'on se réfère à l'étude publiée par l'équipe du professeur Kurt Egger de l'Université de Berne, qui révèle un taux moyen record de participation aux activités sportives avec 61% pour l'Université de Neuchâtel. Ce résultat nous hisse au premier rang des hautes écoles suisses, à égalité avec ETH

Zurich. Le SUN s'efforce d'offrir des prestations sportives diversifiées et de qualité aux étudiantes et étudiants de notre Université.

Afin d'assurer une situation financière stable, nous sommes actifs dans la recherche de nouvelles sources de financement par le biais de partenariats avec

les secteurs privé et public: subventions, sponsors, autofinancement par les étudiants. L'introduction, en 2005, des cartes d'accès aux salles de fitness a dégagé un montant net de CHF 25'000, avec plus de 400 cartes vendues à la communauté universitaire. Cette somme a principalement permis de renouveler une partie des machines de musculation et des appareils cardio dans les salles de fitness.

Offre sportive:

- 48 disciplines sportives hebdomadaires, dont 35 gratuites
- 15 stages sportifs
- tournois internes, championnats suisses, internationaux
- accès aux salles de fitness (pratique libre et conduite).

Événements particuliers

Le SUN a organisé des championnats suisses universitaires de hockey sur glace, une nuit du volley, la présentation publique de la première ascension du Saraghrar, expédition neuchâteloise. Il a aussi participé aux championnats d'Europe universitaires de volleyball à Eindhoven, Pays-Bas (juillet). A relever que les étudiantes d'UniNE sont par ailleurs championnes suisses universitaires de volleyball 2006.

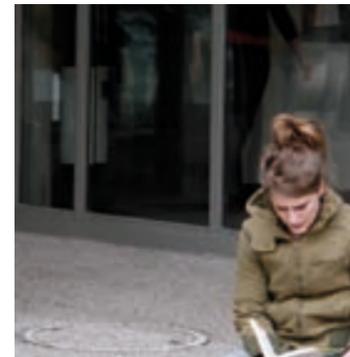
Pilier sciences et pratique du sport (SePS)

La rentrée 2005 a été marquée par l'arrivée de la première volée aux études en sport selon la nouvelle formule SePS. Huit étudiantes et seize étudiants se sont inscrits au pilier sport, une branche dotée de 40 ECTS, qui s'intègre dans un bachelor en sciences ou en lettres et sciences humaines. Selon l'accord convenu avec la Faculté des lettres et sciences humaines, il est possible de démarrer le SePS dès la première année d'étude

au bachelor. Le nouveau plan d'études prévoit un renforcement des enseignements scientifiques théoriques.

En parallèle à cette nouvelle offre de formation, l'ancienne formule du CEP se poursuivra encore pendant deux ans. A ce jour, 63 étudiantes et étudiants ayant entrepris leurs études avant 2005

doivent encore suivre des cours ou passer des examens pour obtenir leur certificat.



Mars

L'IMT au cœur d'un projet européen majeur pour l'énergie photovoltaïque

C'est à Berlin qu'a été donné le coup d'envoi d'un projet européen intégré d'envergure, le projet *Athlet*, financé à hauteur de 17 millions de francs par l'Europe sur un budget total de 33 millions. Ce projet se concentre sur les deux technologies principales de cellules photovoltaïques en couches minces - dont l'une est développée à l'Institut de microtechnique dans le laboratoire du professeur Christophe Ballif. Les deux buts principaux visés sont l'abaissement du coût de fabrication, ainsi que le développement des prochaines générations susceptibles d'être industrialisées.

Avril

L'Union européenne soutient l'Ecole d'été neuchâteloise en microtechnique

Highlights in Microtechnology, l'Ecole d'été en microtechnique organisée depuis deux ans par l'Institut neuchâtelois du même nom, sera financée pendant quatre ans par l'Union européenne (UE): les jeunes ingénieurs des nouveaux pays membres de l'UE viendront se perfectionner à Neuchâtel.

Service social

Le Service social s'est vu confier de nouvelles missions, mais a toujours placé en priorité son travail social de base, à savoir le soutien économique et social des étudiants en difficulté. Si les demandes d'aide sont souvent d'ordre financier, le service a aussi un rôle d'écoute et de conseil, lorsque l'étudiant ne sait plus vers qui se tourner: problèmes de santé, d'intégration, questions pratiques liées aux assurances sociales, conflits familiaux ou autres.

Les restrictions budgétaires cantonales n'ont pas épargné les étudiants: en effet, les bourses cantonales diminuent, les subsides pour primes de caisse-maladie sont réduits, et les

subventions du canton, qui permettaient à l'Université d'offrir des bourses à une dizaine d'étudiants étrangers, seront purement et simplement supprimées à partir de 2007. Dans ce contexte, on comprend les raisons de l'augmentation constante des dossiers suivis par le service. Dès 2006, le service assure le suivi du bureau de l'égalité et de la crèche Vanille-Fraise. Il a en outre contribué à faire avancer le dossier mobbing/harcèlement.

Bureau de l'égalité

Malgré l'absence de déléguée à l'égalité durant sept mois, une commission à l'égalité a été constituée et le bureau a su rester actif cette année encore dans son rôle d'accueil et d'écoute dans les domaines suivants:

Mentoring: programme de formation continue REGARD, cours interdisciplinaire en études genre, cours concepts et théorie du genre, programme de réseau romand de mentoring, bourses pour doctorantes en fin de thèse, lunch égalité.

Les organes nationaux: KOFRAH, BULA, comité de pilotage du programme fédéral égalité des chances.

Projets en cours: charte de l'égalité, recommandation sur l'usage du langage épïcène, nouvelles places de crèche, encadrement des enfants pendant les vacances scolaires, Saint-Nicolas des enfants de la communauté universitaire, actions de promotion.



Domaine des infrastructures

Le domaine des infrastructures comprend le service informatique et télématique, les bibliothèques, le Jardin botanique et le service des bâtiments de l'Université.

Service informatique et télématique (SITEL)

Grâce aux crédits octroyés jusqu'à présent, le SITEL a pu mettre à la disposition des enseignants, chercheurs et étudiants d'UniNE, une infrastructure informatique et technique moderne et performante ainsi qu'une gestion administrative informatisée répondant aux besoins de la communauté universitaire. Plus de deux mille stations de travail ou serveurs sont connectés directement au réseau universitaire.

La migration du réseau informatique entamée en 2005 s'est terminée au printemps 2006. Une redondance de la connexion au réseau Internet a été mise en place au début de 2006.

Sécurité et lutte anti-spam

Au niveau sécurité et performance, tous les équipements informatiques supportent à présent les dernières technologies. De même, la sécurité du réseau sans fil (WiFi) a été renforcée par l'adjonction d'un système de détection d'intrusions et d'attaques virales. Au niveau du système de messagerie, une vigilance constante est maintenue afin de réduire de manière efficace les attaques par spam des six mille boîtes aux lettres. De nouvelles techniques de lutte anti-spam ont été mises en œuvre. Nous avons poursuivi la modernisation du parc micro-informatique, ainsi que les moyens audio-visuels pour l'enseignement.

Stockage

Dans le domaine des serveurs, l'offre de stockage de données a été modernisée en recourant massivement à la technologie SAN. Chaque collaborateur et étudiant dispose actuellement d'un important espace de stockage personnel. Le SITEL poursuit la migration des serveurs sous l'environnement open-source Linux entamée dès 2001. Parallèlement au traditionnel support utilisateurs, le secteur de l'assistance aux étudiants a été renforcé par un large support informatique.

Cours sur les logiciels

Dans le secteur formation, plus de sept cents participants ont suivi les cours organisés par le SITEL. Une gestion entièrement automatisée permet l'inscription en ligne, via le web, à divers cours sur les logiciels bureautiques et scientifiques qui sont offerts aux étudiants et à tous les collaborateurs.

Academia

Dans le cadre de la réforme de Bologne, le SITEL a finalisé son projet phare Academia qui permet la gestion informatisée des études et des étudiants. D'importants développements ont été effectués dans le secteur SAP pour une meilleure gestion de l'organisation, de la planification et du contrôle budgétaire, de même que dans le domaine de l'assurance qualité, la carte d'étudiants Capucine, le web, etc.

Mieux connaître les bouquetins

En collaboration avec de nombreux partenaires, une équipe de zoologues de l'Université de Neuchâtel entreprend une étude concernant le comportement reproductif du bouquetin dans la région de Pic Chaussy-Cape au Moine, au nord des Diablerets. Ce travail, qui s'étendra jusqu'en 2009, permettra d'améliorer les connaissances concernant cette espèce protégée.

Le canton de

Neuchâtel sous forme d'Atlas

Le premier *Atlas du canton de Neuchâtel* sort de presse! Résultat d'un travail collectif, cet ouvrage réalisé par l'Institut de géographie de l'Université et publié par les éditions Gilles Attinger SA met en lumière les grandes logiques qui structurent et organisent le territoire neuchâtelois au moyen de 128 cartes et de 50 graphiques.

Mai

Deux géographes neuchâtelois

dans la nouvelle collection CH Wissen

La collection littéraire *Le savoir suisse* existe désormais en langue allemande sous le nom de *CH Wissen*. Deux des trois premières traductions sont celles d'ouvrages signés par des enseignants neuchâtelois: Martine Rebetez et Etienne Piguet.

Sponsoring de PX Group à l'IMT

La localisation précise d'objets dans le domaine industriel revêt une importance croissante. A l'occasion de ses 30 ans, le groupe chaux-de-fonnier PX Group,

Le SITEL a largement réalisé les objectifs prévus dans le plan d'intentions 2005-2008 et a rempli sa mission essentielle, qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante et une informatique administrative efficace.

Bibliothèques

Une campagne intensive de désherbage et de recatalogage des collections a été menée. Les bibliothèques ont entamé la promotion des archives ouvertes dans un souci de soutien à la collectivité scientifique. Résultat: davantage de visibilité de la recherche et de ses résultats, communication rapide et gratuite, archivage pris en charge par l'institution!

Le site web des bibliothèques a été entièrement repensé dans le cadre de la réorganisation de tous les sites de l'Université. Désormais, les pages Internet des diverses bibliothèques sont toutes atteignables à l'adresse www.unine.ch/biblio. Une multitude de liens sont proposés, permettant d'accéder à des ressources externes dans les différentes disciplines enseignées.

En septembre 2006, la production neuchâteloise sur le site romand (doc.rero.ch) a dépassé ainsi six cents documents (articles, mémoires, thèses). Les bibliothécaires prennent en charge les questions techniques et juridiques liées à la publication de ces textes. Dans le même souci de promotion, des ressources du réseau romand, auquel participent les bibliothèques d'UniNE, RERO a ouvert début 2006 ses ressources au moteur Google Scholar qui recherche spécifiquement la littérature académique mondiale.

Jardin botanique

Conforté par la satisfaction de ses utilisateurs, le Jardin botanique a poursuivi ses missions: soutien à la recherche universitaire, éducation à l'environnement, ouverture au public et protection des espèces. Notons que le Jardin botanique accueillait, en 2005, 32000 visiteurs, dont un tiers était domicilié hors du canton.

Une analyse a montré que tous les laboratoires de l'Institut de biologie utilisent ou ont utilisé les serres ou le jardin expérimental. Entre 30000 et 50000 plantes au moins sont cultivées chaque année pour la recherche. Les activités de l'ADAJE (Association des amis du jardin botanique de l'Ermitage) ont permis la concrétisation d'expositions, de même que l'organisation des fêtes de printemps et d'automne. L'ouverture au public et l'éducation à l'environnement sont des rôles importants du Jardin botanique, comme le mentionne le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil (mai 1990). Les synergies que développe le Jardin botanique depuis bientôt dix ans lui ont permis d'être sollicité pour plusieurs événements cantonaux. Ses expositions et ses manifestations ont été réalisées en collaboration avec *Neuchâtois*, *Art Nouveau*, *La Chaux-de-Fonds, 2005-2006* et les manifestations *Quelle nature pour demain?* Fête de printemps, fête d'automne, conférences, visites guidées et animations pour les classes et les enfants ont ponctué la saison.

spécialiste de l'habillement horloger précieux et non précieux, a décidé de soutenir l'équivalent d'un poste de chercheur à l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel en vue de la réalisation d'un appareil technologique complexe de petite taille et à faible consommation d'énergie visant à localiser des objets dans un environnement industriel.

Michel Egloff promu Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques
La conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports, ainsi que le recteur de l'Université de Neuchâtel, ont eu le plaisir d'adresser leurs félicitations au directeur du *Laténium* et professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Neuchâtel. En effet, Michel Egloff a été promu au rang d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques pour son action prononcée en faveur de la culture.

Martine Rahier: l'une des 100 personnalités qui font la Suisse romande
Scientifique dirigeant depuis 2001 le Pôle national en biologie basé à l'Université de Neuchâtel *Plant Survival*, Martine Rahier a été désignée par *L'Hebdo* comme étant l'une des 100 personnalités qui font la Suisse romande.

LE DOMAINE CENTRAL

Service des bâtiments

Une profonde restructuration du service des bâtiments a été effectuée. Ce service fait maintenant partie du Domaine des infrastructures. Toute sa gestion administrative et comptable a été centralisée.

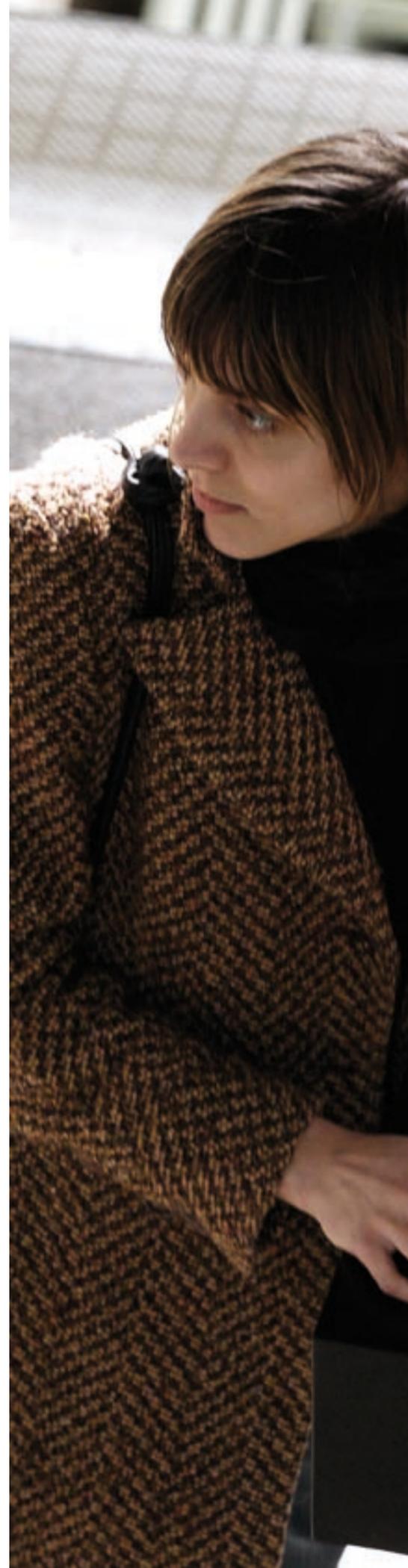
Ainsi, les frais de location, de charges, de maintenances et acquisitions diverses pour toute l'Université sont désormais sous la responsabilité du service des bâtiments. L'année a été riche en déménagements et rénovations, afin de permettre à la Faculté des sciences économiques, la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi que la Faculté de droit de bénéficier de nouveaux espaces plus adaptés et accueillants.

Le projet de rénovation du bâtiment principal, avenue du 1er-Mars 26 a été soumis au Conseil d'Etat dans l'espoir que les travaux puissent démarrer en 2007. Dans le but de faciliter la gestion spatiale des locaux de l'Université, dispersés sur l'ensemble de la ville de Neuchâtel, le service des bâtiments a élaboré une base de données numérique des plans de tous les bâtiments. Le service des bâtiments a mis en ligne son nouveau site web: www.unine.ch/batiments

Hygiène et Sécurité

Une campagne antifumée a été menée avec succès: L'Université de Neuchâtel est sans fumée depuis le 1^{er} octobre 2005. Des actions prioritaires et des exercices d'évacuation ont été réalisés, une brochure de sécurité a été rédigée à l'intention des instituts «à risques».

Un nombre important de collaborateurs d'UniNE ont participé à une formation de sensibilisation, d'autres ont suivi l'école du feu et des correspondants sécurité ont été nommés et formés parmi les collaborateurs d'UniNE.



TEMPS FORTS...

Juin

UniNE-HEP BeJuNe: une affluence record pour la nouvelle formation des enseignants

L'Université de Neuchâtel et la Haute école pédagogique de l'espace Berne, Jura, Neuchâtel ont marqué le point de départ d'une aventure collective en présentant publiquement le profil du certificat préparatoire à la formation d'enseignant (CPFE). La première volée - qui comptera une affluence record de plus de 110 étudiant - a débuté en automne 2006.

Un zoologue neuchâtelois dans Nature

Une semaine après sa leçon inaugurale, le zoologue Redouan Bshary connaît les honneurs d'une publication dans le fameux magazine scientifique *Nature*. Dans un article publié avec une collègue de l'Université du Queensland, il décrit le comportement social d'un minuscule poisson nettoyeur dans une approche altruiste.

Juillet

Assurance qualité «filiales et recherche»: bilan positif pour la chimie

Dans le cadre de la mise en place de l'assurance qualité «filiales et recherche», c'est la chimie qui a été la première à être évaluée à l'Université de Neuchâtel. Après une auto-évaluation interne par l'Institut et par le doyen de la Faculté des sciences, un groupe d'experts externes a procédé à une visite sur place du 21 au 24 mai 2006. Le bilan est très positif: plusieurs

Domaine administratif

Le domaine administratif de l'Université de Neuchâtel comprend la direction administrative, le bureau des ressources humaines, le bureau de la comptabilité générale et celui des fonds de tiers.

Ressources humaines

En matière de ressources humaines, il s'agit de maîtriser la gestion des postes, de coacher le personnel administratif et technique, de veiller au professionnalisme dans le traitement des dossiers du personnel, d'appuyer la réorganisation des services, d'encourager la mobilité interne, d'appliquer les nouveaux règlements du personnel et d'adapter les contrats de travail aux bases légales.

Un nouveau règlement, entré en vigueur au 1^{er} novembre 2005, régit le statut et les conditions de travail des assistants étudiants, des assistants doctorants et des assistants postdoctorants. Le financement des heures des assistants étudiants est géré dès 2006 par une enveloppe budgétaire allouée globalement par faculté et l'assistant étudiant est payé à l'heure effective. Quant aux postdoctorants, il s'agit d'une nouvelle fonction qui doit permettre de contribuer à la relève académique. Les postdoctorants réalisent en effet un projet de recherche et assurent entre deux et trois heures d'enseignement. Le plan d'intentions prévoit d'augmenter leur nombre. L'octroi de postes de maîtres-assistants a été revu, des critères précis définissant les postes maintenus. Les postes supprimés ont permis la création d'une vingtaine de chaires, d'une vingtaine de postes d'assistants et de quelques postes d'ingénieurs et de postdoctorants.

Finances

En matière de ressources financières, le domaine administratif gère l'enveloppe nette, édite les tableaux de bord de surveillance et de pilotage, développe le contrôle de gestion et le contrôle budgétaire. Il applique la loi sur les overheads, gère les escomptes, les factures, la trésorerie ainsi que l'intégralité du crédit d'équipement.

Comptes 2005

Pour la quatrième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté, et ce malgré une économie de CHF 1.2 million, demandée par le Conseil d'Etat. L'année 2005 a clôturé avec un budget bénéficiaire non dépensé de CHF 16437.

Budget 2006

Dans le cadre du budget 2006, le guide de gestion décrivant les principes généraux de l'utilisation du budget de l'Université a été mis à jour. Les modifications principales apportées sont les suivantes:

- création d'une réserve décanale BSM maîtrisable,
- degré de matérialité pour les demandes de ressources financières supplémentaires des facultés,
- rappel des transformations et occupations temporaires des postes.

professeurs de chimie se situent au top niveau, la productivité scientifique est très bonne et reconnue sur le plan international, l'enseignement de la chimie est de qualité et indispensable pour la Faculté des sciences.

Août

8^e Congrès international d'aérobiologie

L'Association internationale d'aérobiologie organise tous les quatre ans un Congrès qui permet à des scientifiques du monde entier d'échanger les derniers résultats de cette science interdisciplinaire et d'améliorer ses applications. L'édition 2006 de ce congrès a été organisée à Neuchâtel du 21 au 25 août par la Société suisse d'aérobiologie, l'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse et l'Université de Neuchâtel. Elle a réuni plus de 200 scientifiques venus de 45 pays.

Septembre

Intégration du Forum Suisse des Migrations (SFM) à l'Université de Neuchâtel

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) va intégrer la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Un Institut SFM sera créé et deux chaires en analyse des processus sociaux y seront rattachées. Cette intégration constitue un pas décisif dans la création de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS).

LE DOMAINE CENTRAL

Chaque chef de service du domaine central a apporté sa contribution à l'élaboration du budget 2006 en faisant une analyse des besoins. Il en est ressorti une synthèse récapitulant les projets et demandes de chaque service, ainsi que les actions à mettre en place. Cette nouvelle démarche a permis de clarifier de façon pertinente la répartition du budget au sein du domaine central.

Budget 2007

Le budget 2007 tient compte à la fois des besoins de l'Université et du cadre des finances de l'Etat de Neuchâtel. A la différence des autres années, le budget 2007 a été établi pour la première fois par faculté, en intégrant toutes les modifications liées au mandat d'objectifs. Une tâche complexe en raison de tous les changements intervenus dans l'organisation et la réglementation de l'Université de Neuchâtel. D'autant plus qu'aucun outil informatique ne permet actuellement la budgétisation automatique des salaires. La présentation du budget 2007 a également subi des modifications, à la demande du Service financier de l'Etat de Neuchâtel. En effet, dès l'an prochain, le budget de l'Université sera géré non plus en charge brute, mais en charge nette (charges – recettes).

Les cibles budgétaires en charge nette de l'Université, communiquées par le Département de l'éducation, de la culture et des sports en février 2006, pour les trois prochaines années sont les suivantes:

- 2007: CHF 42.36 millions
- 2008: CHF 42.2 millions
- 2009: CHF 42.5 millions

A titre de comparaison, le budget 2006 en charge nette se monte à CHF 44.03 millions.

Rapatriement des comptes non intégrés

Un mandat important donné par le conseiller d'Etat Thierry Béguin a pu être finalisé avec succès: le rapatriement des comptes non intégrés. Pour des raisons historiques, les instituts et les professeurs détenaient des comptes de trésorerie dans des banques ou à la poste. Les opérations effectuées sur ces comptes n'étaient pas intégrées dans la comptabilité de l'Université de Neuchâtel. Cette dernière ne maîtrisait donc pas les risques liés à ces comptes décentralisés, notamment en matière de législation fiscale et de charges sociales.

Afin de régulariser la situation, le projet de rapatriement des comptes non intégrés a été lancé en août 2005 et à fin de la même année, tous les comptes non intégrés ont été rapatriés au bureau des fonds de tiers du service administratif. Ainsi, 62 comptes bancaires/CCP, tenus par 38 collaborateurs de l'Université, ont été rapatriés pour un montant global de CHF 718378, géré dorénavant par le bureau des fonds de tiers.



TEMPS FORTS...

Deux projets de recherche en droit international de la santé publique

Beau succès pour l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel. Il vient d'obtenir coup sur coup des financements pour deux importants projets de recherche dans le domaine du droit international de la santé publique. Le premier concerne le développement d'une formation on-line en matière de réglementation et d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains en Afrique. Le second concerne le sujet, hautement important pour les pays en développement, de la lutte contre les maladies négligées.

8^e Colloque

d'hydrogéologie en pays calcaire

Lors du 8^e Colloque international d'hydrogéologie en pays calcaire au Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, une attention particulière a été donnée aux problèmes de prospection, d'exploitation et de vulnérabilité des eaux du karst, ainsi qu'aux notions de gestion et développement durable. Plus de 130 scientifiques du monde entier étaient présents, dont le professeur Chris Groves (USA).

Octobre

Séminaire sur le droit du bail

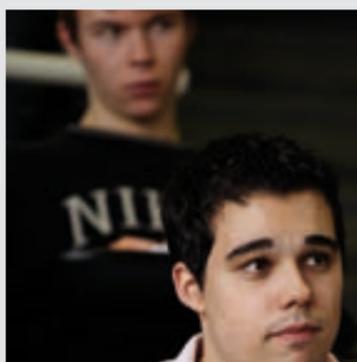
Sur l'initiative des professeurs François Knoepfler, François Bohnet et Pierre Wessner, la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a organisé la quatorzième édition de son traditionnel Séminaire sur le droit du bail.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Les réformes structurelles liées au modèle de Bologne et les contraintes financières ont été au centre des préoccupations des membres de la FEN. Au quotidien, la FEN a poursuivi son engagement pour une offre de logements à coûts accessibles, pour répondre aux demandes d'aide et pour veiller aux conditions de vie des étudiants.

L'Assemblée générale de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) s'est réunie à trois reprises durant l'année académique, sous la présidence de Laure Grüner, pour débattre des grandes questions concernant l'avenir de notre Alma Mater et la politique universitaire suisse en général.

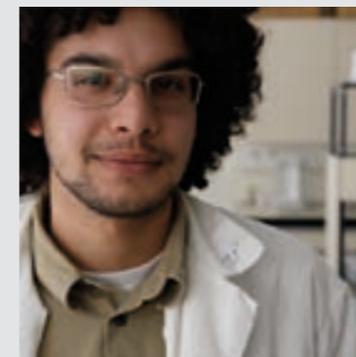
Lors du Dies Academicus 2005, le représentant des étudiants, Baptiste Hurni, a fait sursauter l'auditoire en proposant de «geler» le processus de Bologne, jugé complexe à appliquer et coûteux pour une petite université. La Suisse ayant suffisamment d'avance dans l'application de la réforme, un répit de quelques années aurait paru souhaitable.



Fort de sa conviction concernant la mise en œuvre de Bologne, le Comité a tout d'abord saisi de cette problématique l'Union des étudiants de Suisse (UNES) à l'occasion de son Assemblée des délégués qui s'est tenue en novembre 2006 à Lucerne. Il lui a rapidement fallu constater que, puisque les coûts d'application du système sont plus difficilement supportables pour les petites universités que pour les grandes, tout le monde ne voyait pas l'intérêt de ralentir le processus. Au surplus, il est apparu que les différentes structures mises en place seraient difficiles à geler.

La FEN s'est également inquiétée de la situation financière de l'Etat de Neuchâtel, laquelle se répercute sur le budget de l'Université. Tous les étudiants craignent la fermeture de chaires et l'amincissement des instituts. Des nombreuses discussions qui ont eu lieu, il en est ressorti le souhait que la formation universitaire soit exclue des mesures imposées par le frein à l'endettement voté il y a deux ans.

La FEN est demeurée active sur le plan national par sa participation à l'UNES, aussi bien dans ses assemblées des délégués que dans ses commissions. Parmi ses principaux chevaux de bataille durant cette année universitaire, on relèvera l'harmonisation des bourses d'études, un accès aux études facilité pour tous et un refus des prêts d'études à intérêt.



Au niveau exécutif, la FEN dispose d'un comité composé de sept membres, qui se répartissent les différents dicastères et en gèrent le bon fonctionnement. Les réunions hebdomadaires du comité ont été coprésidées par Baptiste Hurni et Sara Angelini, auxquels a succédé Jérémie Gaudichon dès janvier 2006.

Cité universitaire

La FEN a toujours été soucieuse des prestations offertes aux étudiants en matière de logement à proximité du site universitaire. Afin d'assurer des chambres d'étudiants à des prix raisonnables, la FEN gère la partie logement de la Cité Universitaire depuis le 1er janvier 2006. A cette fin, elle a créé, en novembre 2005, une société anonyme sans but lucratif, Cité AI'FEN SA, dont la totalité du capital est en main d'associations d'étudiants. Durant l'exercice sous revue, la nouvelle direction était composée de Pierre-Antoine Bonvin, directeur, Baptiste Hurni et Jérôme Paccolat.

Globalement, les loyers ont été maintenus au niveau des années précédentes, sauf une légère hausse (environ 1% du prix des loyers) due à la facturation de la TVA. Une gestion rigoureuse et un contrôle strict des charges ont permis de compenser le désengagement des pouvoirs publics qui ne subventionnent plus directement les logements étudiants, si ce n'est par la mise à disposition gratuite du bâtiment.

Parallèlement, Cité AI'FEN gère la partie administrative et logistique du Foyer des étudiants situé à la rue des Sablons, qui appartient à la fondation du même nom. Là aussi, une collaboration étroite et constructive avec la fondation permet d'offrir des prestations élevées pour un coût tout à fait raisonnable en regard du budget moyen d'un étudiant.

Ces prestations sont importantes pour les étudiants de notre campus qui peinent à trouver d'autres solutions dans un marché du logement en forte pénurie, mais aussi pour l'Université qui peut se targuer de proposer une offre de exceptionnellement avantageuse à ses étudiants.

Secrétariat général de la FEN

Le secrétariat général de la FEN a assuré le suivi administratif des activités. Le poste de secrétaire général a été augmenté à 80%, 40% étant destiné à la direction de Cité AI'FEN SA dont la FEN est le principal actionnaire (98%). De plus, une stagiaire préparant sa maturité professionnelle est venue augmenter l'effectif de l'équipe administrative de la FEN.

Finances

La FEN a bouclé son exercice 2005 avec un déficit lié, d'une part, à des charges extraordinaires (investissement dans la reprise de la partie logement de la Cité universitaire et lancement de l'initiative cantonale «L'or de la BNS pour la formation») et, d'autre part, par une diminution des recettes. Des mesures ont été prises pour l'année 2006 afin de tenir les objectifs financiers et le Comité contrôle de manière

plus rigoureuse les dépenses de fonctionnement. Les charges liées à la mise sur pied de projets et celles dédiées à l'aide directe aux étudiants n'ont pas subi de diminutions au budget 2006.

Commission d'aide directe aux étudiants (CADE)

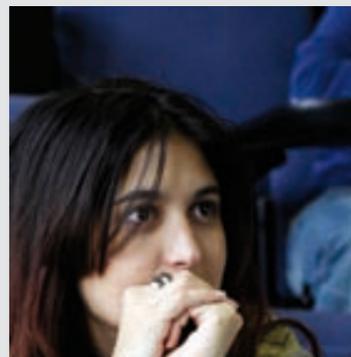
La CADE, financée par les bénéfices de la Fête de l'Uni, a aidé les étudiants de différentes manières. Outre sa bourse aux livres, elle propose ponctuellement un certain nombre de «jobs», ainsi que des dons ou des prêts, en fonction des dossiers. Son service juridique, assuré par Samuel Monbaron, a conduit une trentaine d'actions concrètes pour les étudiants et pour la FEN (recours, oppositions, demandes de révision, réclamations, demandes de préavis, conciliation en matière de rapports de voisinage, etc.)

Fête de l'Uni

Sous l'égide de la commission des fêtes et foires (CFF), composée d'un comité de 14 personnes appuyé par quelque 300 bénévoles, la 22^{ème} édition de la Fête de l'Uni a eu lieu le mercredi 24 mai et a réuni quelque 10000 fêtards sur un site un peu plus étendu que l'année précédente. Cette soirée restera dans les annales. Les deux scènes ont tenu leurs promesses, et, à nouveau, les amateurs de musique live ont été comblés.

Cafignon

«Il ne faut plus craindre le bruit des bottes, mais le silence des pantoufles!» C'est sous cette devise d'actualité que le Cafignon, le journal des étudiants de l'Université, chapeauté par la FEN, publie quatre numéros par année. Le pari d'éditer un journal indépendant est toujours plus difficile à tenir en raison de la difficulté à obtenir des rentrées publicitaires et subventions diverses.



Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure également sa représentation auprès des instances concernées, internes ou externes à l'Université et elle favorise les contacts et les échanges entre ses membres

Les principales activités qui ont marqué l'année académique 2005-2006 montrent l'implication et l'utilité de l'ACINE dans la vie universitaire.

Elle est intervenue en faveur du rétablissement des cérémonies de remise des diplômes et a pris position sur plusieurs objets, notamment sur le nouveau règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants de l'Université de Neuchâtel entré en vigueur le 1^{er} novembre 2005. A ce propos, l'ACINE a manifesté son désaccord en particulier sur l'introduction du statut précaire d'assistant postdoctorant, conduisant à la disparition de facto des maîtres-assistants et a obtenu que ce règlement soit réexaminé deux ans après son entrée en vigueur.

Dans le même esprit, elle est intervenue auprès du Conseil de l'Université pour soutenir les assistants de la Faculté des sciences et ceux de la Faculté des lettres et sciences humaines dans leur volonté de dénoncer le démantèlement du corps intermédiaire supérieur. Enfin, elle a communiqué publiquement son désaccord quant au projet de règlement sur la politique d'information et le Service de presse et communication de l'Université.

Dans le cadre de ses activités de représentation, l'ACINE a été active au sein du Conseil de l'Université, du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. En outre, l'ACINE est membre collectif d'Actionuni où elle occupe un siège au sein du Comité. Cette association groupe des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations de corps intermédiaire des universités et EPF au niveau suisse et au niveau international.

En 2006, l'ACINE a réussi une première consolidation de ses finances. Les premières cotisations sont arrivées et les jetons de présence reçus par le représentant du corps intermédiaire au Conseil de l'Université ont été versés à l'association. Enfin, notons encore que le site web de l'association (www.unine.ch/acine) a été amélioré et qu'une mise à jour régulière est assurée.

Faculté des lettres et sciences humaines

LAURA BERCHIELLI

Doctorat ès lettres - philosophie

Directeur de thèse: Richard Glauser
Perception et espace: construction de l'espace et problème de Molyneux au 18^e siècle

DANIEL ELMIGER

Doctorat ès lettres - linguistique

Directeur de thèse: Bernard Py
La féminisation de la langue en français et en allemand: analyse contrastive des discours spécialisé et vernaculaire

MICHEL FIOR

Doctorat en sciences humaines - histoire

Directeur de thèse: Philippe Marguerat
Institution globale, transition et pouvoir.
La Société des Nations et la reconstruction de l'Europe, 1918-1931

OUSMANE NEBIE

Doctorat en sciences humaines - géographie

Directeur de thèse: Frédéric Chiffelle
«Expérience de peuplement et stratégies de développement dans la vallée du Nakambé, Burkina Faso»

DIMITRY QUELOZ

Doctorat ès lettres - histoire

Directeur de thèse: Philippe Marguerat
De la «manœuvre napoléonienne» à «l'offensive à outrance». La tactique générale dans la pensée et la doctrine de l'armée française, 1871-1914

SIMONE PATRICIA SPACK

Doctorat en sciences humaines - géographie

Directeur de thèse: Frédéric Chiffelle
«Gestion environnementale de la réserve spéciale de Manongarivo (Nord-Ouest de Madagascar)»

Faculté des sciences

STEPHAN BEER

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Peter Seitz
Real-time photon-noise limited optical coherence tomography based on pixel-level analog signal processing

PIERRE-YVES BERGER

Doctorat ès sciences - informatique

Directeur de thèse: Jacques Savoy
Recherche d'information bilingue et multilingue: amélioration de traduction automatique et sélection de traducteur

OLIVIER BRAISSANT

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Eric Verrecchia
Carbonatogénèse bactérienne liée au cycle biogéochimique oxalate-carbonate

GUILLAUME THIERRY CAILLEAU

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Eric Verrecchia
Cycle du carbone et biominéralisation carbonatée en milieu continental : la diagénèse des phases oxalate-carbonate

SIMONA BARBARA CASATI

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Lise Gern
Etude sur la diversité génétique des tiques Rhipicephalus sanguineus et Ixodes ricinus, et des agents pathogènes Rickettsia sp, Coxiella sp, Borrelia burgdorferi sensu lato, Babesia sp et le virus de l'encéphalite à tique en Suisse

NATASCIA CASTAGNA

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Pierre Thomann
An intense, highly collimated continuous Cesium fountain

FLORIAN CLERC

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Philipp Aebi
Photoemission from transition metal dichalcogenides. Quasi-two dimensional systems with charge density waves

LUIGI D'ANDREA

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: François Felber
Historical and molecular biogeography of prickly lettuce (L. serriola L.) and evaluation of hybridisation with the crop (L. sativa L.)

DOCTORATS DE L'ANNÉE 05-06

EMILIANO DESCROVI

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig
Longitudinally polarized fields in near-field imaging systems

CRISTINA ARANTES FARIA

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Théodoor Turlings
The nutritional value of aphid honeydew for parasitoids of lepidopteran pests

SABINE GACOND

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Reinhard Neier
Etude du mécanisme de la porphobilinogène syntase de *Pseudomonas aeruginosa* : synthèses, études cinétiques et structures déterminées à l'aide des rayons X d'analogues de bisubstrats

GORDANA GERBER

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Jean-Luc Vuilleumier
Recherche de la désintégration bêta double permise dans le ^{136}Xe

URS SAMUEL GRAF

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Arvind Shah
Single-chamber process development of microcrystalline silicon solar cells and high-rate deposited intrinsic layers

PHILIPPE MICHEL JEANBOURQUIN

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Arvind Shah
The role of odour perception in the sensory ecology of the stable fly, *Stomoxys calcitrans* L.

JULIEN BERNARD JEAN-DENIS

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Raphaël Tabacchi
Caractérisation de polyphénols stilbéniques et de dérivés induits ou constitutifs de la vigne impliqués dans sa défense contre l'agent pathogène du mildiou de la vigne, *Plasmopara viticola* (Berk. and Curt.)

CHRISTIAN KOITZSCH

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Philipp Aebi
Photoemission of switchable mirrors and quantum wells

MOHAMED LARBI

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Jean-Michel Gobat
Influence de la qualité des composts et de leurs extraits sur la protection des plantes contre les maladies fongiques

CHRISTOPHE NICOLAS LETONDOR

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Thomas Ward
Création de Métalloenzymes Artificielles Basées sur la Technologie Biotine - Avidine pour la Réduction Asymétrique de Dérivés Carbonylés par Transfert Hydrogénant

MYRIAM LOSSON

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Self-organizing properties of dendrimers and potential applications

DAVIDE MANETTI

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Fausto Pellandini
Contributions au décodage des codes convolutifs utilisés dans les systèmes de communication mobile UMTS

NATACHA JOSETTE MARINGA

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Dendrimères liquides-cristallins du fullerène : contrôle de l'organisation supramoléculaire dans les phases collonnaires et chirales

ALINA GABRIELA MATEI

Doctorat ès sciences - informatique

Directeur de thèse: Yves Tillé
Computational aspects of sample surveys

CLÉMENT CHRISTOPHE MIAZZA

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Arvind Shah
Développement de photodétecteurs monolithiques par intégration verticale de couches de silicium amorphe hydrogéné

NICOLAS YVES MOTTIER

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Raphaël Tabacchi
Isolation and identification of secondary metabolites from the fungus *Phomopsis* spp., a pathogen responsible for vine excoriosis

DOCTORATS DE L'ANNÉE 05-06

JEAN-LUC NAGEL

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Fausto Pellandini
Algorithms and VLSI Architectures for
Low-Power Mobile Face Verification

BARBARA LENA OBRIST

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Martine Rahier
Ecological effects of transgenic Bt maize
on non-target arthropods

FERNANDO OTALORA LUNA

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Patrick Guerin
Chemosensory and behavioural adaptations
for Haematophagy in Triatomine Bugs
(Heteroptera : Reduviidae)

CLAIRE MARIE CATHERINE RAMBEAU

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Karl Foellmi
Cadmium anomalies in Jurassic
carbonates (Bajocian, Oxfordian) in
western and southern Europe

SERGIO RASMANN

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Théodoor Turlings
Below Ground Tritrophic Interactions

DAVID SCANU

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Conception de dyades liquides-cristallines
ferrocène-fullerène

NIKOLAUS FRANZ XAVIER SCHÖNENBERGER

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Philippe Küpfer
Genetic and ecological aspects of gene
flow from wheat (*Triticum aestivum* L.) to
Aegilops L. species

ULRICH SCHOLTEN

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Optically Active Metal Complexes as Probes for
Enantioselective Electron-Transfer Reactions Involving
Cytochrome c

MYRIEM SKANDER

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Thomas Ward
Métalloenzymes artificielles : nouvelle génération
de catalyseurs efficaces pour l'hydrogénation
énantiosélective

YVES STALDER

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse: Alain Valette
Espace des groupes marqués et groupes
de Baumslag-Solitar

ANDRIN STUMP

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig
Polymer Based Technology Development for
Integrated Optics. From the waveguide design
to the fiber-pigtailed chip

MAURO TESEI

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Piero Martinoli
Interplay of frustration and geometry in
Josephson junction arrays on a dice lattice

MUSTAPHA TIOUABI

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Raphaël Tabacchi
Synthèse de dérivés d'isocoumarines naturelles,
métabolites du champignon pathogène
Ceratocystis fimbriata sp

PIERPASQUALE TORTORA

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig
Optical properties of nano-structured materials
studied by means of interferometric techniques

ALEXEY ULIANOV

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Angelika Kalt
Formation and metamorphism of aluminous
upper mantle and lower crustal rocks : a case
study on websterite and granulite xenoliths from
basanites of the Chyulu Hills volcanic field, Kenya

LUDOVIC VIEILLE-PETIT

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Georg Suess-Fink
Agréats trinuécléaires arène-ruthénium en tant
que catalyseurs d'hydrogénation : catalyseurs
d'hydrogénation : catalyseurs moléculaires intacts
ou précurseurs de nanoparticules métalliques
catalytiquement actives ?

MICHAEL ZICKAR

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij
MEMS based Optical Cross Connects for Fiber
Optical Communication

Faculté de droit

HÜSEYİN MURAT DEVELIOĞLU

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Sylvain Marchand

Les garanties indépendantes examinées à la lumière des règles relatives au cautionnement. Etude de droit suisse et de droit turc

MEHMET ERDEM

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Thomas Probst

La clause pénale - Etude comparative de droit suisse et de droit turc

MANON VALÉRIE JENDLY

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Pierre Bolle

La coexistence des secrets en exécution de peine privative de liberté. Vers un modèle de partage des informations confidentielles en milieu carcéral

Faculté des sciences économiques

SONIA PELLEGRINI

Doctorat en sciences économiques

Directeur de thèse: Claude Jeanrenaud

Analyse comparative des méthodes économiques d'évaluation de la qualité de vie : une application à la lombalgie chronique

Faculté de théologie

CÉDRIC FISCHER

Doctorat en théologie

Directeur de thèse: Andreas Dettwiler

Les disciples dans l'Evangile de Marc.
Une grammaire théologique

SYLVIE GUILLEMETTE LISE HAUSER-BOREL

Doctorat en théologie

Directeur de thèse: Willy Rordorf

Participant(e)s à la résurrection : Marthe et Marie selon Jean 11, 1-45 et 12, 1-11, dans l'exégèse de Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste et Cyrille d'Alexandrie



LISTES DES PRIX ACADÉMIQUES

Prix académiques

décernés le 25 novembre 2005
à l'occasion de la remise
des diplômes

Prix de L'Express (Journalisme)

La direction du journal L'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser :

- soit l'étudiant(e) qui, au terme de ses trois ans d'étude de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ;
- soit l'étudiant(e) qui aura présenté, dans le cadre de sa licence, un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréat 2005

M. NICOLAS JAYET

CHF 1'000.-

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la faculté.

Ce prix est décerné aux étudiants ayant obtenu une note de 5,50 dans le mémoire de licence et une moyenne de licence d'au moins 5,25.

Lauréats 2005 (3)

M. YVES SCHERRER

CHF 2'500.--

MME JULIANA ZERMATTEN - MANEKA

CHF 2'500.--

MME SANDRA AZCONA

CHF 2'500.-

Prix Bonnet

Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou de la collection «Code X.O.X.» a pour but de récompenser un travail de licence/diplôme remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Lauréat 2005

MME VIRGINIE WEINMANN

Prix OMEGA étudiants

Les prix OMEGA étudiants récompensent les meilleurs travaux de diplôme effectués par les étudiants en électronique physique et microtechnique de l'Université de Neuchâtel.

Lauréats 2005 (3)

MME SARAH OLIBET

CHF1'000.- + une montre

M. SAMUEL HOFFMANN

CHF1'000.- + une montre

M. CHRISTOPH WALTHER

CHF1'000.-- + une montre

LISTES DES PRIX ACADÉMIQUES

Prix Henri Spinner

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, un prix Henri Spinner est décerné pour récompenser des travaux originaux, méritant publication.

Lauréat 2005

M. DAVID RÖSTI

CHF 1'500.-

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, un prix est destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel.

Lauréats 2005 (2)

M. NILS ARRIGO

CHF 750.-

M. SVEN BUERKI

CHF 750.-

Prix Guébard-Séverine

Ce prix est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréats 2005 (2)

MME ELLEN MILNES

CHF 500.-

M. BASTIEN DELACOU

CHF 500.-

Prix Ernest Leuba

Ce prix est délivré grâce à un don de Mme Esther Leuba et au Dr. Leuba en mémoire de leur fils Ernest Leuba. Il est décerné au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note de 5,5.

Lauréat 2005

M. OLIVIER BOILLAT

CHF 1'000.-

Prix Jean Landry

Le Conseil de la Faculté des sciences institue un Prix Jean Landry qui est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences ayant terminé leurs études avec distinction à se perfectionner dans leur spécialité.

Lauréats 2005 (8)

MME SARAH OLIBET

CHF 1'000.-

M. CHRISTOPH WALTHER

CHF 1'000.-

MME ELODIE PEINGEON

CHF 1'000.-

MME CLAUDIA DEGEN

CHF 1'000.-

M. SVEN BUERKI

CHF 1'000.-

M. ANDREAS HUGI

CHF 1'000.-

MME LEONORE LOVIS

CHF 1'000.-

M. NILS ARRIGO

CHF 1'000.-

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté des sciences économiques et sociales, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant traité un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréat 2005

M. DIMITRI KOHLER

CHF 500.-

Prix Jeune Consulting

Le Prix JEUNE Consulting est destiné à récompenser un(e) étudiant(e) terminant sa licence en sciences économiques et dont le travail de diplôme se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréat 2005

M. FABIAN TODESCHINI

CHF 500.-

LISTES DES PRIX ACADÉMIQUES

Prix Jean-Louis Leuba

Ce prix récompense un travail de valeur relevant de l'œcuménisme, grâce à une donation faite par M. Jean-Louis Leuba, professeur honoraire de théologie systématique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel.

Lauréat 2005

M. MICHEL UMMEL

CHF 1'000.-

Prix Louis Bourguet

La Société académique neuchâteloise décerne, en mémoire de Louis Bourguet, philosophe et archéologue neuchâtelois, un prix destiné à faciliter à un licencié ès lettres un voyage en Grèce ou en Italie.

Lauréat 2005

M. RAFAËL REY

CHF 400.-

Prix Jean-Pierre Jéquier

Désireux de perpétuer le souvenir de leur fils, professeur d'archéologie préhistorique, M. et Mme Jean Jéquier ont fait un don à la Société académique.

Les revenus du fonds servant à l'octroi de prix ou de subsides pour des travaux méritants en archéologie préhistorique intéressent la région neuchâteloise.

Lauréat 2005

MME SONIA WÜTHRICH

CHF 1'500.-

Prix Eugène – Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancien professeur de mathématiques de la Faculté des sciences a fait don d'une somme permettant d'attribuer un prix interfaculté destiné à récompenser et à encourager, chaque année, l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréat 2005

M. RÉGIS HUGUENIN-DUMITTAN

CHF 800.-

Prix Professeur Walther Hug

La fondation Walter Hug décerne un prix destiné à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifique suisse en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.

Lauréat 2005

M. EMMANUEL PIAGET

CHF 3'000.-

Prix Dominique Favarger

En mémoire du professeur Dominique Favarger, un prix est destiné à encourager les travaux d'histoire du droit neuchâtelois ou, à défaut, d'histoire générale du droit y compris le droit romain.

Lauréats 2005 (2)

MME NATACHA PITTET

CHF 1'000.-

MME ALEXANDRA VIVOT

CHF 500.-

Prix UniNext

L'association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire de licence ou de master

Lauréat 2005

MME GLADYS WINKLER

CHF 1'000.-

Prix CIBA Spécialités Chimiques Monthey 2005

Ce prix est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du diplôme de chimiste délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréat 2005

MME ALINE SONDENECKER

CHF 1'000.-

LISTES DES PRIX ACADÉMIQUES

Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, cette entreprise a institué un prix qui est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréats 2005 (2)

M. GILLES GASSER

CHF 1'000.-

M. STÉPHANE CAMPIDELLI

CHF 1'000.-

Prix des sports

Le prix des sports de l'Université de Neuchâtel est institué dans le but de récompenser les étudiants (ou autres personnes ayant des liens avec le sport universitaire) qui, grâce à leurs résultats, leurs aptitudes, leur engagement ou leur comportement ont contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive

Lauréats 2005

**EQUIPE DE FOOTBALL
DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL,
MICAËL CAMPIDELLI, ENTRAINEUR**

CHF 500.-

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréats 2005

MME TANIA FROIDEVAUX

CHF 500.-

MME LAURENCE MESSERLI

CHF 500.-

Prix Jean-Luc Crélerot

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué un fonds dont les intérêts sont destinés à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytotaxonomie et la biosystématique.

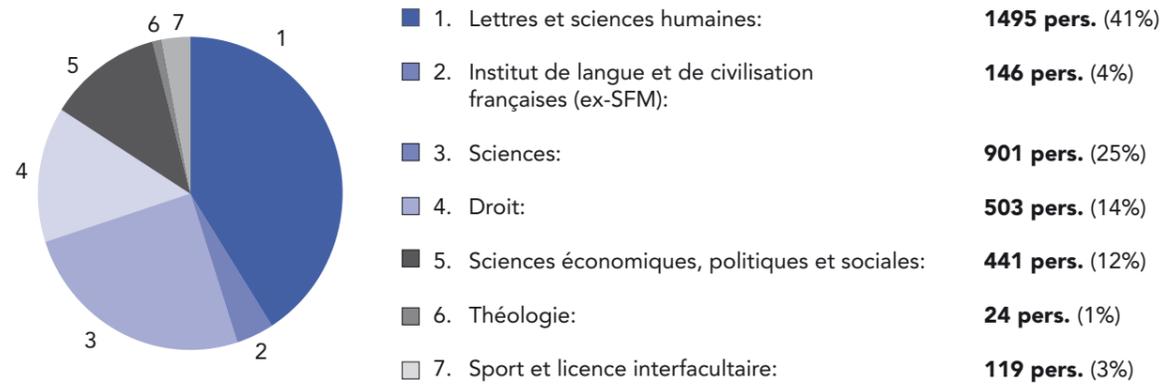
Lauréat 2005

M. FLORIAN KOHLER

CHF 1'500.-



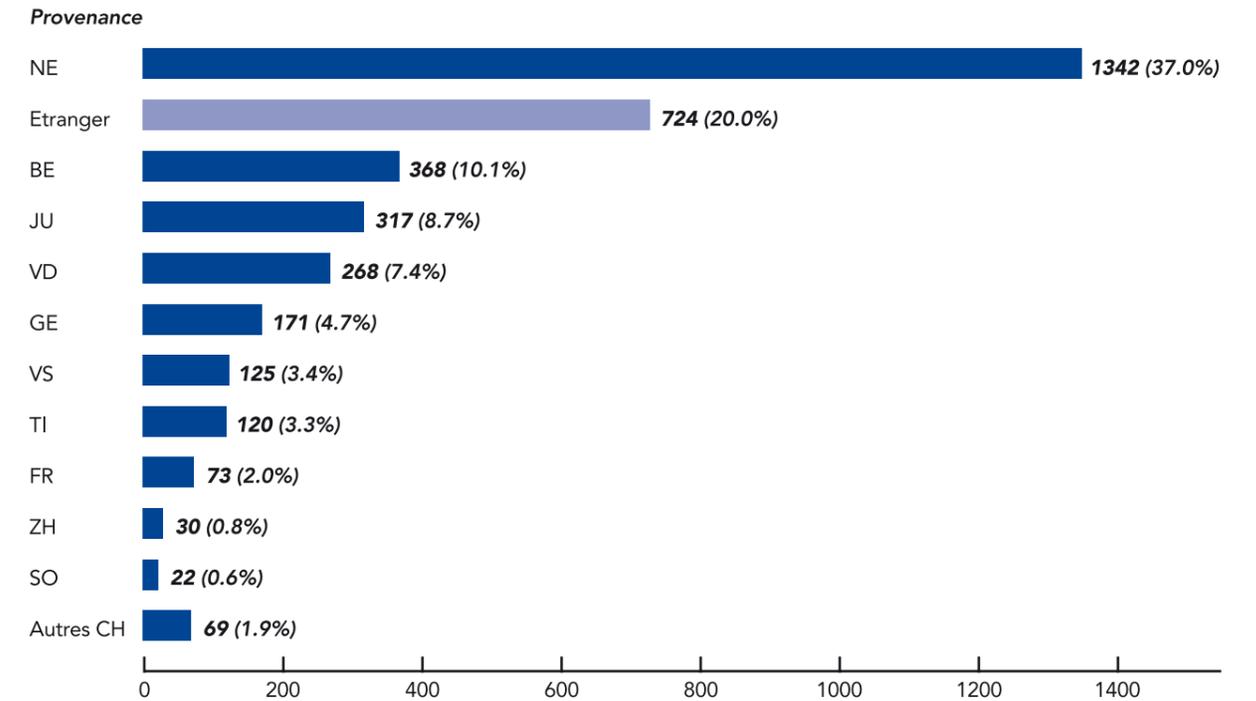
Effectifs des étudiants par faculté



Titres et diplômes, répartition en 2005 – 2006

Facultés	Doctorats	Licences	Diplômes	Bachelors	Masters
Lettres et sciences humaines	6	74	17	-	-
Sciences	41	-	19	79	47
- Chimie	-	-	4	-	-
- Science de la terre (+BENEFRI)	-	-	2	12	1
- Science de la nature	-	-	-	4	-
- Biologie	-	-	7	35	-
- Biologie et ethnologie	-	-	-	3	-
- Biologie fonctionnelle	-	-	-	-	3
- Biologie des parasites	-	-	-	-	8
- Mathématiques	-	-	2	9	2
- Physique	-	-	2	2	2
- Interdisciplinaire	-	-	2	-	-
- Informatique	-	-	-	3	1
- Micro-nanosciences	-	-	-	1	-
- Micro-nanotechnologie	-	-	-	-	4
- Ecologie et éthologie évolutive	-	-	-	-	21
Droit	3	48	-	56	13
Sciences économiques, politiques et sociales	1	80	8	57	-
- Sciences économiques	1	13	-	57	-
- Sciences sociales	-	6	-	-	-
- Psychologie	-	30	-	-	-
- Sciences politiques	-	9	-	-	-
- Gestion d'entreprise	-	22	-	-	-
- Postgrade de statistique	-	-	7	-	-
- Diplôme de spécialisation postgrade «Etudes approfondies en sociologie»	-	-	1	-	-
Théologie	2	7	-	-	-
Interfacultaire (Sciences humaines et sociales)	-	12	-	-	-

Provenance des étudiants à la rentrée 2005-2006



Forte augmentation du nombre d'étudiants à la rentrée 2005-2006

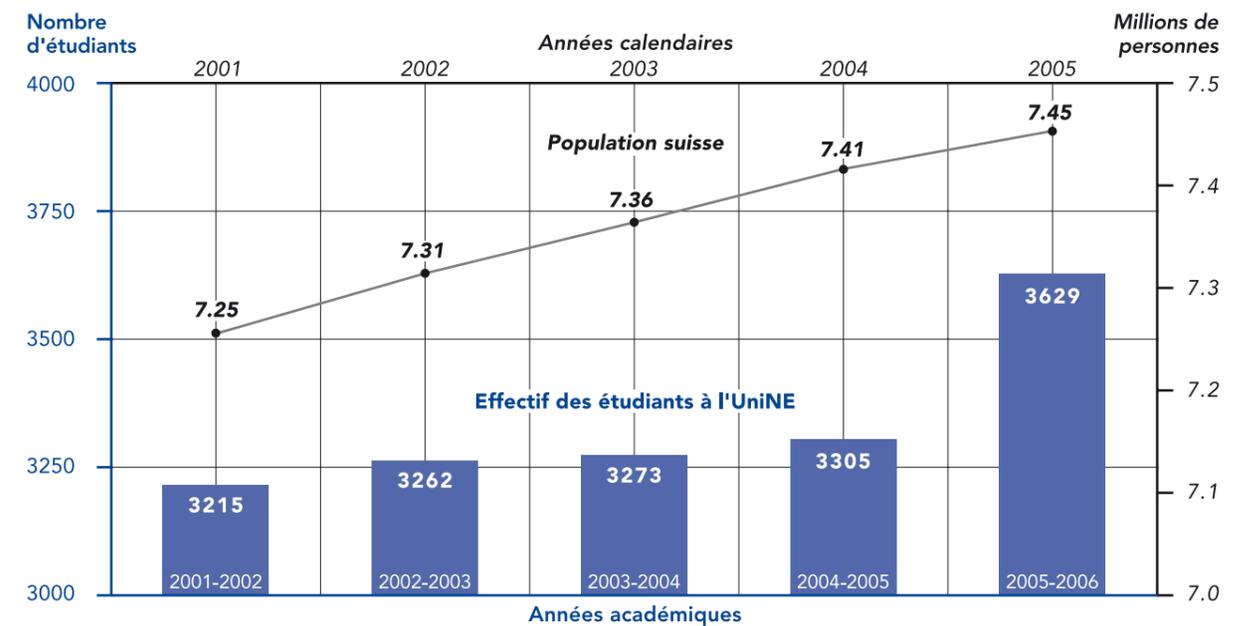


Tableau récapitulatif des nominations de professeurs au 30 septembre 2006

Lettres et sciences humaines

Chaires	Type	Nomination	Entrée en fonction	Personnes nommées
Sciences de l'éducation I	PO	En cours	En cours	-
Sciences de l'éducation II	PO	En cours	En cours	-
Histoire de l'art du Moyen Age et de muséologie	PO	5.7.06	1.9.06	Pierre-Alain Mariaux
Linguistique ibéro-romane	PO	26.6.06	1.9.06	Juan Sanchez Mendez
Analyse des processus sociaux I	PO	27.9.06	1.1.07	Janine Dahinden
Analyse des processus sociaux II	PO	27.9.06	1.1.07	Gianni D'Amato
Histoire moderne et contemporaine dans une perspective mondiale	PAss	26.6.06	1.9.06	Nadège Sougy
Histoire contemporaine	PO	5.4.06	1.10.06	Laurent Tissot
Journalisme et communication	PO	En suspens	En suspens	-
Archéologie préhistorique	PE	2.10.06	1.10.06	Matthieu Honegger
Littérature anglaise	PO	5.7.06	1.9.06	Margaret Tudeau-Clayton
Linguistique anglaise	PAss	27.9.06	1.2.07	Andrew McIntyre
Ethnologie	PAss	En cours	En cours	-

Sciences

Chaires	Type	Nomination	Entrée en fonction	Personnes nommées
Chimie des substances naturelles	PO	Suspendu	Suspendu	-
Statistique appliquée aux sciences naturelles	PO	En cours	En cours	-
Physique expérimentale	PO	Suspendu	Suspendu	-

Sciences économiques

Chaires	Type	Nomination	Entrée en fonction	Personnes nommées
Finance d'entreprise	PO	21.6.06	1.7.07	Werner De Bondt
Management de la production et de la logistique	PO	23.8.06	1.2.07	Gerald Reiner
Psychologie du personnel	PO	21.6.06	1.9.06	Marianne Schmid Mast
Statistique appliquée	PO	21.6.06	1.9.06	Yanyuan Ma
Stratégie d'entreprise	PE	En cours	En cours	-
Comptabilité financière	PO	En cours	En cours	-

Droit

Chaires	Type	Nomination	Entrée en fonction	Personnes nommées
Droit privé	PO	26.6.06	1.9.06	Florence Guillaume
Droit privé	PO	26.6.06	1.9.06	Christoph Muller
Droit pénal	PE	26.6.06	1.9.06	André Kuhn
Droit pénal	PE	26.6.06	1.9.06	Yvan Jeanneret
Droit de la santé	PE	26.6.06	1.9.06	Dominique Sprumont
Droit des sociétés	PE	26.6.06	1.9.06	Jean-Luc Chenaux
Droit fiscal et droit de l'entreprise	PO	26.6.06	1.9.06	Robert J. Danon
Droit romain, histoire du droit et droit du travail	PE à PO	21.6.06	1.9.06	Jean-Philippe Dunand
Droit administratif	PE à PO	26.6.06	1.9.06	Piermarco Zen-Ruffinen
Procédure civile, droit judiciaire	PE	5.7.06	1.9.06	François Bohnet
Droit public économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen	PE	27.9.06	1.10.06	Evelyne Clerc

Impressum

Édition **Rectorat de l'Université de Neuchâtel**

Rédaction **Service de presse et communication.**

Nous tenons à remercier chaleureusement de leur contribution les personnes suivantes (dans l'ordre d'apparition des textes) : Sylvie Perrinjaquet, Jean-Pierre Derendinger, Michèle Berger-Wildhaber, Philippe Terrier, Alfred Stohmeier, Patrick Wagner, Daniel Schulthess, Reinhard Neier, Daniel Haag, Jean-Jacques Aubert, Pascal Mahon, Michel Dubois, Félix Moser, Carine Cangemi, Rolf Klappert, Philippe Jeanneret, Bertrand Robert, Séverine de Cerjat, Abdelatif Mokeddem, Marianne Stubenvoll, François Felber, Carlos Beck, Stéphane Duina, FEN, Alexander Mack.

Mise en page **Leitmotiv Creative Ground / Neuchâtel**

Impression **Gessler (Colombier)**

Crédits photographiques **Jean-Philippe Daulte**
Yves André (couverture)